

EPPOPS

EPPOPS

89/1-2015



La revue
des naturalistes
du Limousin



SEPOL

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Stéphane Morelon

RÉDACTEURS EN CHEF :
Jean Pierre Gayaud

CONCEPTION GRAPHIQUE :
Atelier Graphique
(imprimerie@ateliergraphique.fr)

PHOTO DE COUVERTURE :
Huppe fasciée en nourrissage de Eric NICOLAS

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :
Pierre FOULQUIER, Karim GUERBAA, Pierre MARTHON
et l'équipe du CHR, Mathilde MAS, Jérôme MATHIEU,
Cédric MICHEL, Maily MOSCHETTI, Brigitte PETIT,
Noémie PIERRAT, Anthony VIRONDEAU, Frédéric YVONNE

EPOPS

la revue des naturalistes du Limousin

Bulletin de la Société pour l'Etude
et la Protection des Oiseaux en Limousin

SIÈGE SOCIAL :
11, rue Jauvion
87000 Limoges.
TÉL : 05 55 32 20 23
FAX : 05 55 32 77 46

INTERNET :
www.sepol.asso.fr
sepol@sepol.asso.fr

COTISATIONS ET ABONNEMENTS :
Membres bienfaiteurs : 50 €
Membres actifs :
18 € + 14 € d'abonnement.
Conjoint : 11 €
Scolaires : 5 € + 14 € d'abonnement.
Abonnement seul : 16 €
Prix du numéro : 8 €

AVIS AUX LECTEURS
EPOPS ne publiant que des articles signés, les
auteurs conserveront l'entière responsabilité des
opinions qu'ils auront émises.

Revue éditée à 500 exemplaires
Sur les presses d'Atelier Graphique
23, rond-point du Couderc - 87100 Limoges
Dépôt légal à parution - ISSN 1148-4500 -
Numéro de Commission Paritaire 1108 G 88536
Date de publication : Novembre 2015

La revue EPOPS est publiée avec le
concours financier du Ministère de l'Eco-
logie et du Développement Durable, le
Conseil Régional du Limousin.

sommaire

EPOPS N° 89 // 1 - 2015

4

6^{ème} rapport du comité
d'Homologation Régional
du Limousin (Pierre
MARTHON et le
CHR du Limousin)

Edito par Jean Pierre Gayaud

Vous allez vous dire : « pas trop tôt pour le 89 » mais tant
pis, j'assume encore une fois le décalage.

J'ai envie de dire que l'essentiel c'est d'avoir quelque
chose à proposer.

Je vous propose donc enfin ce nouvel EPOPS.

Avant d'en venir au sommaire, j'aimerais vous faire part
mon point de vu sur notre avenir ; celui de la SEPOL et
plus généralement du monde naturaliste limousin.

De nombreux événements important ce sont déroulés
durant cette année 2015 :

- Forte tension au sujet du virage à prendre en matière
de gestion informatique des données.
- Gros soucis de santé de notre directeur Jérôme Roger
qui l'on contraint à une absence de plusieurs mois que
nous avons réussi à compenser par deux CDD signés
avec Franck Tabourry et Nicolas Lagarde.
- Une sérieuse réflexion menée par l'ensemble des
équipes de la Maison de la Nature au sujet des locaux
que nous occupons au cœur du vieux Limoges, pour
lesquels la Mairie nous proposait de nouveau la sig-
nature d'un bail emphytéotique que nous avons avec
eux réussi à convertir en bail simple, qui nous a con-
duit à réfléchir sur l'idée d'une recherche de locaux
plus fonctionnels et plus « lisibles » par le public.

26

Etude originale de
la colonie de hérons
de l'étang des Landes
(Karim GUERBAA,
Frederick YVONNE
du CEN Limousin)

EPOPS
Edito

33

Le Sonneur à ventre
jaune en Limousin
(Mathilde MAS
du GMHL)

44

Le Moineau friquet
en Haute Corrèze
(Groupe d'étudiants
GPN de Neuvic)

50

Lu pour vous
(Anthony VIRONDEAU)

Ils ont amené autour d'une table courant Juillet un groupe de naturaliste pour réfléchir aux solutions à trouver pour être plus efficaces et plus forts face aux perspectives imminentes qui se profilent avec l'agrandissement des régions françaises.

« Mais ou veut-il en venir ? » vous dites vous !!

Et bien voilà :

Les tensions annoncées plus haut ont hélas assez naturellement conduit un certain nombre d'administrateurs de la SEPOL à ne pas vouloir continuer l'aventure, et je souhaite personnellement croire que leur décision est plutôt le résultat d'une certaine lassitude, bien légitime au vu de l'énergie qu'ils ont mise au service de l'association depuis fort longtemps pour la plupart d'entre eux.

La décision douloureuse de changer de logiciel informatique de gestion des données a quant à elle suscité un nouvel intérêt pour la SEPOL de la part de quelques adhérents plus discrets jusqu'à présent

La corrélation : Besoins de nouveaux locaux / Nécessité de s'unir pour plus de force et de représentativité face à la nouvelle région, a entraîné nombre d'entre nous vers l'idée d'une grande association pluridisciplinaire dans une nouvelle Maison de la Nature, peut-être plutôt à Limoges mais pourquoi pas ailleurs dans un premier temps.

Bref, tout cela pour vous dire que je compte sur vous pour être nombreux à nous proposer vos compétences même « petites » lors de notre AG proche pour aider la SEPOL à devenir sans doute autre chose durant l'année 2016 qui s'annonce fertile en changements.

Venons en maintenant au sommaire : sommaire mais de qualité !! Rapport : Le 6ème rapport du CHR limousin jamais lassant, un intéressant compte rendu de deux salariés du CEN Limousin sur une forme originale d'étude de la colonie de hérons de l'étang des Landes. Articles : un très pointu article sur le Sonneur à ventre jaune en Limousin par une stagiaire accueillie ressemant par le GMHL et une première étude, qui demande à être poursuivie, sur les colonies de Moineaux friquet en Haute Corrèze par un groupe d'étudiants en GPN de Neuvic. Quelques Brèves et l'habituel Lu pour vous d'Anthony Virondeau toujours pertinent.

Bonne lecture à vous tous.

Jean Pierre GAYAUD

12/015

3 e p o p s 8 9



6^{ème} RAPPORT DU COMITÉ D'HOMOLOGATION RÉGIONAL DU LIMOUSIN

Pierre MARTHON et le CHR du Limousin

■ Préambule

Le Comité d'Homologation Régional a pour but de récolter et d'archiver les données circonstanciées d'espèces rares, occasionnelles ou observées hors des périodes habituelles dans le Limousin, afin de préciser leur statut à l'échelle régionale. Ces observations donnent lieu à la publication d'un rapport annuel mis à disposition de l'ensemble de la communauté ornithologique. Le CHR du Limousin sert également de relai pour les enquêtes nationales traitant d'espèces rares sur le plan national, telles que les travaux du Comité de suivi des Migrateurs Rares (CMR).

Ce sixième rapport est la synthèse des observations ornithologiques réalisées dans la région en 2014. Sont aussi présentées à titre d'information les données homologuées par le CHN (Comité d'Homologation National) en Limousin, qui concernent donc des espèces encore plus rares.

La liste des espèces soumises à homologation en Limousin ainsi que les fiches d'homologation sont disponibles sur les sites Internet de la SEPOL et de la LPO Corrèze. Les fiches

renseignées doivent être transmises au secrétariat du CHR : de préférence par mail à chrlimousin@hotmail.fr, ou par courrier à l'adresse : SEPOL, secrétariat du CHR, 11 rue Jauvion, 87000 Limoges.

Robin Petit nous ayant rejoint, le CHR Limousin est composé des 8 membres suivants : Raphaël Bussière, Fabrice Desage, Christian Doucelin, Nicolas Gendre, Pierre Marthon (secrétaire), Robin Petit, Jérôme Sottier, Anthony Virondeau (président). Les personnes souhaitant intégrer le comité pour partager leurs compétences en ornithologie de terrain sont invitées à en informer le plus rapidement possible un membre du CHR ou son secrétaire à chrlimousin@hotmail.fr.

■ Fiches et photos

Afin d'éviter des retards dans la parution du rapport, il est préférable de nous faire parvenir vos fiches d'homologation le plus rapidement possible. Les photographies sont aussi les bienvenues. Toutefois rien ne peut remplacer une description écrite pour les espèces les plus délicates à identifier ou pour déterminer l'âge et/ou le sexe d'un oiseau.

■ Bilan de l'année 2014

Après plusieurs années d'absence un labbe non identifié et un Labbe pomarin ont été signalés. Mais la plus grosse surprise de l'année est le survol, à deux reprises, de notre région par un Gypaète barbu. Pour la première fois la Sterne caugek, le Cochevis huppé et la Panure à moustaches ont été homologués. Sont aussi à retenir l'hivernage complet d'un couple de Fuligules nyrocas, l'observation en décembre d'un Busard pâle et d'Hirondelles rustiques, alors que l'hivernage de l'Hirondelle de rochers semble se confirmer. Pour la seconde fois depuis 2009, la Guifette leucoptère est mentionnée. On retiendra aussi l'afflux de Hiboux des marais, essentiellement en Creuse. Le nombre de données des espèces allochtones est aussi en hausse.

Pour l'année 2014 le CHR a examiné 134 fiches. Le taux d'acceptation avoisine 100 %, une seule observation n'ayant pas été homologuée.

■ Présentation des données

Les données sont présentées dans ce rapport de la manière suivante :

- nom français et scientifique, selon l'ordre systématique de la liste des Oiseaux de France établie par la CAF (Commission Avifaunistique Française), diffusée par la LPO et le MNHN ;

- entre parenthèses, les 2 premiers nombres correspondent au nombre de citations suivi du nombre d'individus homologués depuis 2009, année de création du CHR, 2014 exclu. Les 2 derniers nombres représentent le nombre de citations et le nombre d'individus homologués pour l'année 2014 ;

- classement selon l'ordre alphabétique des 3 départements (Creuse, Corrèze et Haute-Vienne) ;

- commune/lieu-dit ;

- nombre d'individus (si un, non mentionné) ;

- sexe, âge, forme ;

- date du premier contact, et éventuellement celle du dernier ;

- précision si l'oiseau a été bagué, photographié ou si son chant a fait l'objet d'un enregistrement ;

- commentaires éventuels ;

- pour les données de baguage, une citation correspond à une journée de capture ;

- les données de baguage sont inscrites en bleu et en italique ;

- les données sont la propriété des observateurs ; figurent dans l'ordre les noms du découvreur (à défaut du rédacteur de la fiche) cité en premier, puis éventuellement des photographes et des observateurs ;

- à l'instar du CHN, les observations sur photo émanant des sites internet peuvent être homologuées, dans ce cas le prénom du photographe et d'autres observateurs ne sont pas mentionnés, ex : WNat/Marthon, Obslim./Marthon.

Dans chaque monographie **seules les informations émanant de données nationales et régionales homologuées sont considérées à partir du 01/01/2009**, date de mise en place du CHR.

Abréviations utilisées :

ad. : adulte - fem. : femelle - com. pers. : communication personnelle - cple : couple - juv. : juvénile - imm. : immature - ind. : individu - H1 : 1^{er} hiver

- 1A : 1^{ère} année - +1A : plus d'un an - 2A : 2^e année - nupt. : nuptial - internupt. : internuptial. - obslim. : obslimousin - prob. : probable, repro : reproduction, env. : environ, s.p. : sans précision - chant. : chanteur.

■ Données acceptées pour l'année 2014 des espèces de catégorie A (espèces présentes en France à l'état sauvage).

NETTE ROUSSE *Netta rufina* (7/17 - 3/9).

Photo : J.P. Toumazet



Creuse - Lussat/étang des Landes, fem. ad. du 05/12/2013 au 03/02/2014 (K. Guerbaa *et al.*),

- Lussat/étang des Landes, de 3 à 6 ind. du 17/02/2014 au 29/03/2014, effectif max. 3 cples du 27/03/2014 au 29/03/2014, le 29/03 un accouplement est noté, photo (J.-P. Toumazet, L. Toumazet, K. Guerbaa *et al.*),

- Lussat/étang des Landes, cple du 12/04/2014 au 15/04/2014, photo (S. Touze *et al.*).

L'année 2014 voit le premier hivernage complet de la Nette rousse sur l'étang des Landes, seul site à accueillir régulièrement l'espèce depuis 2011.

La présence simultanée de plusieurs couples au début des printemps 2013 et 2014 laisse espérer la nidification de l'espèce en Limousin pour les prochaines années (comme c'est déjà le cas en Auvergne et en Brenne). L'individu déjà présent en 2013 n'est pas comptabilisé dans l'effectif de 2014.

FULIGULE NYROCA *Aythya nyroca* (2/2 - 2/1).



Photo : J.P. Toumazet

Creuse - Lussat/étang des Landes, cple du 03/12/2013 au 07/04/2014, présence du mâle depuis le 27/11/2013, photo (K. Guerbaa *et al.*),

- Lussat/étang des Landes, le 26/12/2014, photo (J.-P. Toumazet).

La présence de ce couple quatre mois durant est remarquable. A l'instar de l'espèce précédente, pour la première fois ce fuligule a effectué un hivernage complet dans la région. Déjà présents en 2013, ces 2 individus ne sont pas ajoutés à l'effectif 2014. Après plusieurs années d'absence apparente, l'espèce est présente à l'étang des Landes pour le second hiver consécutif.



Garrot à œil d'or - Photo : J.P. Toumazet

GARROT À ŒIL D'OR *Bucephala clangula* (9/13 – 10/7).

Creuse - Lussat/étang des Landes, 2 ind. le 14/01/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 4 fem. le 15/01/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 2 ind. le 03/02/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 4 fem. le 12/02/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, le 04/03/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang de la Tête de Boeuf, 2 ind. le 04/03/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 4 ind. (3 fem., mâle) du 10/03/2014 au 11/03/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 2 ind. le 12/03/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 3 ind. le 20/03/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 1cple du 30/04/2014 au 04/05/2014, photo (S. Touze, K. Guerbaa *et al.*).

L'hivernage du Garrot à œil d'or tend à se régulariser sur l'étang des Landes, site où l'évolution incessante

des effectifs durant l'hiver 2013-2014 a compliqué la comptabilité exacte. La présence simultanée de 5 individus constitue un record pour la région. Le couple observé le 6 mai, à une date tardive, a été comptabilisé comme nouveaux individus, dans la mesure où l'espèce n'avait pas été recontactée depuis 6 semaines sur l'étang. Le sexe ratio est encore et toujours en faveur des femelles, à l'instar de beaucoup de canards nordiques.

En 2014, aucun autre site ne semble avoir été visité par l'espèce.

HARLE PIETTE *Mergellus albellus* (4/4 – 3/4).

Creuse - Lussat/étang des Landes, ad. fem. du 27/11/2013 au 23/02/2014, photo (K. Guerbaa *et al.*),

- Lussat/étang des Landes, ad. fem. le 04/12/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 3 type fem. le 14/12/2014, encore 2 le 29/12, photo (J.-P. Toumazet).

La femelle présente fin 2013 a effectué un hivernage complet à l'étang des Landes, de ce fait elle n'est pas comptabilisée. Depuis la création du

CHR, hormis en 2011, un individu a été homologué chaque année. Les individus observés sont le plus souvent des immatures ou des femelles. La présence simultanée de 3 individus au mois de décembre est remarquable.

HARLE HUPPÉ *Mergus serrator* (1/1 - 1/1).



Photo : Ch. Mercier

Haute-Vienne – Peyrat-le-Château/lac de Vassivière site d'Auphelle, type fem. le 27/11/2014, photo (Ch. Mercier).

Deuxième mention depuis l'existence du CHR. La dernière donnée remontait à février 2012 sur le lac de Neuvic. Cette espèce maritime reste très rare en Limousin, et compte moins de 10 observations depuis 2005. Novembre et mars semblent être les meilleurs mois pour croiser l'espèce en halte migratoire sur les grands plans d'eau du Limousin.

PLONGEON IMBRIN *Gavia immer* (7/8 - 1/1).

Corrèze – Bort-les-Orgues/Base nautique des Aubazines, juv. du 12/01/2014 au 13/01/2014, photo (Ch. Variéras, J. Pappalardo, A. Lacour, Cl. Chauvey).

L'Imbrin reste le plongeon le plus



Plongeon imbrin - Photo : J. Pappalardo

régulier en Limousin. Chaque hiver, entre novembre et mars, on observe en moyenne un ou deux individus, généralement des immatures, sur les grands plans d'eau. Le site visité en 2014 est assez classique pour cette espèce.

BLONGIOS NAIN *Ixobrychus minutus* (3/3 - 1/1).

Creuse – Lussat/étang des Landes, mâle ad. le 03/06/2014 (K. Guerbaa).

Après l'observation d'un mâle chanteur en juin 2013, le retour de l'espèce sur la réserve naturelle laisse espérer une nidification future et est un symbole fort de la réussite des actions de conservation menées sur les habitats palustres.

CRABIER CHEVELU *Ardeola ralloides* (8/10 - 1/1).

Creuse - Lussat/étang des Landes, du 02/06/2014 au 10/06/2014 (K. Guerbaa et al.).

Au cours des six dernières années, il n'y a qu'en 2013 que l'espèce n'a pas été signalée à l'étang des Landes. Les mentions sur le site s'échelonnent entre le 7 mai et le 29 août. La présence du crabier y est à surveiller, car il pourrait s'installer un jour pour la reproduction.



SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia* (6/6 – 4/6).

Corrèze – Aubazine/étang du Coiroux, ad. le 11/05/2014 (P. Marthon).

Creuse – Lussat/étang des Landes, ad. nupt. du 12/05/2014 au 01/06/2014, photo (S. Touze, K. Guerbaa *et al.*).

– Lussat/étang des Landes, 2 ind. le 23/09/2014 (K. Guerbaa).

Haute-Vienne – Limoges/lac d’Uzurat, ad. et imm. bagué le 01/05/2014, photo (R. Gauthier, Ch. Mercier *et al.*).

Année remarquable avec quatre citations émanant des trois départements, pour six individus observés (autant qu’au cours des cinq années précédentes). L’espèce est souvent contactée à l’unité ; les deux observations concernant deux individus ensemble sont donc notables. Celle du lac d’Uzurat, à Limoges, concernait un adulte accompagné d’un immature bagué, probablement un oiseau né aux Pays-Bas d’après la combinaison des bagues couleurs.

ÉLANION BLANC *Elanus caeruleus* (3/3 – 2/2).

Haute-Vienne – Bujaleuf/Breix, ad. le 19/03/2014 (P. Seliquer),

– Flavignac/Cessagnet, ad. le 26/10/2014 (L. Fleytou, P. Précigout, D. Naudon).

Prémices éventuelles d’une augmentation de la présence de cette espèce, dont la première mention

régionale remonte à 2008, c’est la première fois que deux individus sont signalés la même année. Le sud et l’ouest de la Haute-Vienne cumulent la plupart des mentions et l’espèce serait à y rechercher. Elle a niché dans la Vienne (échec) et en Dordogne (3 jeunes) en 2013 (DELAGE & GRISSER in QUANTENNE 2014).

VAUTOUR FAUVE *Gyps fulvus* (22/142 – 2/4).

Corrèze – Sérandon/Pont des ajustants, 3 ind. (imm. et 2 indéterminés) le 25/05/2014 (A. Virondeau, C.Pappalardo, V. Biraud, Ch. Doucelin, J-P Ollier, B. Compère, M. Decanale).

Creuse / Haute-Vienne – Thauron – Arnac-la-Poste, juv. du 28/08/2014 au 03/09/2014, capturé (ONCFS 87 F. Faubert, M. Couffy).

« Petite » année pour le Vautour fauve, avec seulement deux mentions. Si la première est très classique, la seconde l’est beaucoup moins. Il s’agit d’un jeune oiseau né quelques mois plus tôt dans les Grands Causses, et présentant un comportement aberrant. Il vole correctement, mais a pris pour habitude de quémander sa

nourriture auprès de l'Homme. Capturé une première fois pour cette raison dans sa région d'origine, il avait été relâché. Quelques jours plus tard, c'est en Creuse puis en Haute-Vienne qu'il se signale en mendiant sa nourriture auprès d'agriculteurs, ce qui lui vaudra de passer une nuit enfermé dans une grange ! Capturé par l'ONCFS, transféré au centre de soins de Verneuil/Vienne puis dans un centre spécialisé au Pays basque, cet individu ne sera probablement pas relâchable. Un tel comportement a déjà été signalé, mais reste très rare.

BUSARD PÂLE *Circus macrourus* (2/2 - 2/2).



Photo : F. Taboury

Creuse – Féniers/Le Bourg, mâle ad. le 06/04/2014 (G. Nonique-Desvergne, R. Morris).

Haute-Vienne – Gorre/Lande de Massaloux, mâle 1A du 29/12/2014 au 31/12/2014, photo (F. Taboury, A. Virondeau, N. Lagarde, A. Desternes, Ch. Mercier *et al.*).

La première mention de l'espèce ne date que de 2012, mais elle est observée à nouveau en 2013 puis deux

fois en 2014 ! L'oiseau du plateau de Millevaches est contacté à une date classique correspondant au passage pré-nuptial. La mention hivernale de Haute-Vienne est extraordinaire. Elle concerne un jeune mâle fréquentant un dortoir de Busards Saint-Martin sur une lande, et présent plusieurs jours consécutifs. D'autres individus ont été signalés en France au cours de l'hiver (Camargue, Charente maritime, Vendée), ce qui est tout aussi exceptionnel.

AIGLE ROYAL *Aquila chrysaetos* (3/3 - 2/1).

Corrèze – Sérandon/Gratte Bruyère, imm. le 29/03/2014 (A. Lamarche),
– Bonnefond/La Saulière, le Puy Routier, imm. le 05/04/2014 (O. Villa, E. Huberson).

Il est probable que ces deux données concernent le même individu immature (2A /3A ?), les descriptions pouvant correspondre. L'espèce est à nouveau contactée dans le département de la Corrèze, après 2010, 2011 et 2013 (depuis la mise en place du CHR). Si les observations devenaient annuelles, ce serait un véritable changement de statut pour l'Aigle royal, en lien avec l'évolution de la situation auvergnate (DULPHY & RIOLS 2011).

FAUCON KOBEZ *Falco vespertinus* (1/1 - 1/1).

Corrèze – Tarnac/Le Parneix, fem. 2A du 27/05/2014 au 30/05/2014, photo (F. Taboury).

Ce migrateur oriental reste un oiseau

Photo : F. Taboury



Haute-Vienne – Limoges/lac d’Uzurat, le 20/09/2014, photo (M. Maurice).

Classiquement l’espèce est observée à l’étang des Landes. L’observation de Limoges est la première depuis 2009 hors de cet étang. Cette donnée est particulièrement tardive, la date la plus tardive enregistrée dans la base de données du CHR étant le 01/09/2013.

ÉCHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus* (9/24 - 7/10).

Corrèze – Aubazine/étang du Coiroux, fem. ad. le 07/04/2014, photo (P. Marthon),

– Neuvic/Le Coudeil, mâle ad. le 08/04/2014, photo (A. Lamarche *et al.*).

Creuse - Lussat/étang des Landes, le 11/04/2014 (Obslim./Ph. Barry, O. Brousseau),

- Lussat/étang des Landes, 3 ind. le 18/04/2014 (K. Guerbaa, S. Bur, J. Molinat),

- Lussat/étang des Landes, 2 ind. le 25/04/2014 (K. Guerbaa, S. Bur, J. Moulinat, J.C. Cartes),

- Lussat/étang des Landes, le 10/06/2014 (K. Guerbaa).

Haute-Vienne – Cieux/étang de Cieux, le 13/04/2014 (H. Bourdin, Cl. Hubert, Th. Bourdin).

Malgré 3 citations supplémentaires, le nombre d’individus contactés est inférieur à celui de 2013 où 13

très rare en Limousin, principalement contacté au passage pré-nuptial. Il ne s’agit que de la seconde observation homologuée depuis 2009. Cet individu a stationné durant un minimum de quatre jours dans un secteur très ouvert du plateau de Millevaches qui a déjà accueilli l’espèce en 1998, 2000 et 2002 !

MARQUETTE PONCTUÉE *Porzana porzana* (8/16 – 2/2).

Photo : M Maurice



Creuse - Lussat/étang des Landes, ad. le 12/08/2014 (K. Guerbaa).

oiseaux avaient été signalés. Toutefois l’année demeure excellente pour l’espèce.

AVOCETTE ÉLÉGANTE *Recurvirostra avosetta* (14/56 - 2/13).

Photo : Ch. Mercier



Creuse - Lussat/étang des Landes, 12 ind. le 22/12/2014 (K. Guerbaa),

Royère-de-Vassivière/étang de Lavaud-Gelade, le 28/12/2014, photo (Ch. Mercier).

Lors de la migration postnuptiale, la période classique d'apparition de l'espèce en Limousin est novembre/décembre. Ces observations ne dérogent pas à cette règle. Les 12 individus constituent le second groupe en termes d'importance après celui de 17 mentionné le 29/11/2010 à l'étang des Landes.

PLUVIER ARGENTÉ *Pluvialis squatarola* (4/9 - 6/6).

Photo : S. Touze



Creuse - Lussat/étang des Landes, le 10/10/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 1A du 13/10/2014 au 14/10/2014, photo (S. Touze),

- Lussat/étang des Landes, 1A le 22/10/2014, photo (S. Touze),

- Lussat/étang des Landes, 1A le 31/10/2014, photo (S. Touze),

- Lussat/étang des Landes, le 03/11/2014 (I. et D. Naudon),

- Lussat/étang des Landes, le 14/11/2014 (K. Guerbaa).

Depuis la création du CHR, toutes les données de Pluvier argenté émanent de l'étang des Landes, où il a été homologué pour la première fois en 2012. Le nombre réel d'oiseaux stationnant sur le site est difficile à déterminer (renouvellement), mais reste similaire à celui de l'année dernière.

BÉCASSEAU MINUTE *Calidris minuta* (18/31 - 10/18).



Photo : S. Touze

Corrèze - Aubazine/étang du Coiroux, ad. en mue le 11/05/2014, photo (P. Marthon).

Creuse - Lussat/étang des Landes, le 28/04/2014 (M. Mas),

- Lussat/étang des Landes, 4 juv. le 31/08/2014, photo (Q. Giraud),

- Lussat/étang des Landes, 1 à 3 ind. du 15/09/2014 au 18/09/2014 (S. Touze),
- Lussat/La Brande des Landes, 5 ind. le 19/09/2014 (J.P. Toumazet),
- Lussat/étang des Landes, 8 ind. le 21/09/2014 (L. Fleytou),
- Lussat/étang des Landes, le 28/09/2014 (Obslim./Labrousse),
- Lussat/étang des Landes, 1A le 01/10/2014 (A. Virondeau),
- Lussat/étang des Landes, le 16/11/2014 (Obslim./Labrousse),
- Lussat/étang des Landes, le 22/12/2014 (Obslim./Audevard).

Une fois encore la comptabilité de cette espèce à l'étang des Landes contient une large part d'arbitraire. L'hypothèse d'au-moins 16 individus a été retenue lors de la migration postnuptiale. La mention printanière corrézienne est inattendue. Après Vassivière en 2011, pour la seconde fois l'espèce est citée hors du nord-est creusois.

BÉCASSEAU COCORLI *Calidris ferruginea* (14/32 - 3/8).



Photo : J.P. Toumazet

- Creuse** - Lussat/étang des Landes, 3 à 4 ind. du 15/09/2014 au 18/09/2014 (S. Touze, K. Guerbaa),
- Lussat/étang des Landes, 8 ind. le 19/09/2014, photo (J. P. Toumazet),

- Lussat/étang des Landes, 2 ind. le 21/09/2014 (L. Fleytou).

Au moins 8 individus ont stationné à l'étang des Landes, mais comme pour l'espèce précédente se pose la question de connaître le nombre exact d'individus. Hormis 2 données à Neuvic en 2012, l'étang des Landes regroupe la totalité des mentions de l'espèce depuis 2009.

BÉCASSINE SOURDE *Lymnocyptes minimus* (7/11 - 1/1).

Corrèze – Aubazine/étang du Coiroux, le 08/12/2014 (P. Marthon).

Après une année blanche, l'espèce est recontactée sur le même site qu'en février 2012.

BARGE À QUEUE NOIRE *Limosa limosa* (4/68 - 4/8).



Photo : J.P. Toumazet

Corrèze – Neuvic/Le Coudeil, 5 ind. le 31/03/2014, photo (A. Herrera).

Creuse - Lussat/étang de la Tête de Boeuf, le 14/03/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang de la Tête de Boeuf, le 23/09/2014 (K. Guerbaa),
- Lussat/étang des Landes, imm. du 27/09/2014 au 02/10/2014, photo (J.-P. Toumazet).

La donnée de Neuvic est particulièrement remarquable, elle est la seconde hors du bassin de Lussat.

COURLIS CORLIEU *Numenius phaeopus* (3/3 - 1/1).

Corrèze – Branceilles/réserve d'eau de Claval, le 18/04/2014 (M. Vérité).

Cette 4^{ème} mention depuis 2009 est une nouvelle fois survenue en Corrèze, département qui concentre les 3/4 des données. Elles sont toutes survenues lors de la migration pré-nuptiale entre le 7 avril et le 12 mai.

LABBE POMARIN / PARASITE *Stercorarius pomarinus / parasiticus*

Haute-Vienne – Flavignac/Cessaguet, juv. le 06/09/2014 (P. Précigout).

Selon l'atlas des oiseaux du Limousin, ces 2 taxons sont l'objet de 3 citations. Une donnée historique pour un Labbe parasite immature tué en Creuse le 10/09/1857. Deux données concernent le Labbe pomarin voir commentaire ci-dessous.

LABBE POMARIN *Stercorarius pomarinus* (0/0 - 1/1).

Creuse - Lussat/étang des Landes, 1A le 07/10/2014 (K. Guerbaa).

Cette troisième mention régionale constitue sans conteste l'une des sensations de l'année. Notons également l'observation d'un juvénile en halte quelques jours plus tôt, le 23 septembre, sur la commune de Vergheas dans le Puy-de-Dôme, à une trentaine de kilomètres de l'étang des Landes (E. Dupoux). Il n'existait

que deux mentions précédentes en Limousin : un immature tué en Creuse en 1860 (donnée historique) et un individu mal en point récupéré à Aubusson (23) le 18/10/1973, qui fut relâché 10 jours plus tard.

MOUETTE PYGMÉE *Hydrocoloeus minutus* (18/23 - 7/18).

Creuse - Lussat/étang des Landes, 2 ind. le 12/02/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 2 ind. le 18/02/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, ad. le 20/02/2014 (J. Barataud),

- Lussat/étang des Landes, du 24/02/2014 au 26/02/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 6 ind. le 17/04/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, le 12/10/2014 (A. Lamarche).

Haute-Vienne – Peyrat le château/lac de Vassivière - Auphelle, 5 ind. le 27/11/2014, photo (Ch. Mercier).

Classiquement, l'étang des Landes concentre la majorité des citations. Les effectifs sont élevés cette année, puisqu'ils représentent près des ¾ du total relevé depuis 2009. Les groupes de 6 individus notés à Lussat et de 5 individus à Peyrat-le-Château constituent ainsi des effectifs remarquables pour notre région.

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE *Larus melanocephalus* (15/24 - 1/1).

Creuse - Lussat/étang des Landes, 1A du 18/10/2014 au 20/10/2014, photo (S. Touze).



STERNE CAUGEK *Sterna sandvicensis* (0/0 – 1/2).

Creuse - Lussat/étang des Landes, 2 ad. nupt. le 19/05/2014 (K. Guerbaa).

Première homologation régionale pour cette sterne très rare à l'intérieur des terres. L'espèce n'avait pas été signalée à l'étang des Landes depuis 2001.

Année modeste avec cette unique donnée. Toutefois, le 20 octobre constitue la date la plus tardive relevée depuis 2009.

GOÉLAND BRUN *Larus fuscus* (12/53 – 2/4).

Creuse - Lussat/étang des Landes, le 16/09/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 3 ad. le 23/09/2014 (K. Guerbaa).

Retour à la normale après une année exceptionnelle qui avait comptabilisé 44 individus.

GUIFETTE LEUCOPTÈRE *Chlidonias leucopterus* (1/1 – 1/1).



Photo : D. Naudon

Creuse - Lussat/étang des Landes, ad. du 05/05/2014 au 06/05/2014, photo (D. Naudon, K. Guerbaa).

Cette sixième mention régionale, comme la précédente, est survenue à l'étang des Landes et sensiblement à la même période.

STERNE PIERREGARIN *Sterna hirundo* (16/32 – 3/3).

Corrèze - Sérandon/belvédère de Gratte Bruyère, ad. nupt. le 28/06/2014 (A. Virondeau, J.P. Ollier).

Creuse - Lussat/étang des Landes, le 24/05/2014 (K. Guerbaa, J. Moulinat, S. Bur),

- Lussat/étang des Landes, le 11/06/2014 (K. Guerbaa).

Avec ces 3 données, l'année est bien en deçà des 3 précédentes qui chacune avaient enregistré une dizaine d'individus. Cette espèce reste très rare en Corrèze.

HIBOU DES MARAIS *Asio flammeus* (14/14 - 8/12).



Photo : J.M. Bienvenu

Creuse - Saint-Vaury/Le Roudeau, le 20/10/2014, photo (J.-M. Bienvenu),

- Saint-Loup/Le Monteil, le 16/11/2014, photo (J.-P. Toumazet),

- Lussat/étang des Landes, de 2 à 3 ind. du 20/11/2014 au 14/12/2014 au moins (A. Virondeau, N. Lagarde, O. Villa, C. Lagorce, K. Guerbaa et al),

- Saint-Pierre le Bost, 4 peut-être 6 ind. maximum à partir du 31/10/2014 : ind. le 31/10, 4 ind. 19/11, 2 ind. 21/11, 4 ind. voir 6 ind. le 27/11, ind. le 05/12 (Th. Nore),

-Evaux-les-Bains/Tornage, le 23/11/2014 (P. Duboc).

Haute-Vienne – Chaptelat/Montcalm, le 01/05/2014, photo (Wnat/Coq),

– Les Cars/Saumur – étang rompu, le 27/10/2014 (F. Taboury).

Année remarquable pour cette espèce, la moyenne annuelle était de 4 individus. La majorité des observations sont survenues en Creuse. Un afflux de Hiboux des marais a été constaté sur l'Europe de l'Ouest, et notamment dans tout le Massif Central.

MARTINET À VENTRE BLANC *Apus melba* (1/1 - 1/1).

Corrèze – Saint-Etienne-aux-Clos/Froides maisons, ad. le 11/06/2014 (Cl. Pappalardo).

Après celle de septembre 2012, cette donnée est seulement la seconde mention depuis 2009. Étonnant pour une espèce qui niche dans le département voisin du Lot.

ROLLIER D'EUROPE *Coracias garrulus* (3/3 - 1/1).

Creuse – Chambonchard/ s.p. le 09/09/2014 (G. Prudent).

Ces dernières années, la fréquence

des observations est en augmentation. Avant 2009, les 2 seules données régionales remontaient à 1980 et 1985.

PIC CENDRÉ *Picus canus* (2/2 – 2/2).

Corrèze – Saint-Etienne-aux-Clos/Froides maisons, le 19/04/2014 (Cl. Pappalardo).

Creuse – Lussat/étang des Landes, mâle du 01/03/2014 au 10/03/2014 (L. Ton, K. Guerbaa).

Bonne année pour cette espèce discrète à la répartition méconnue en Limousin. Les marges orientales de la région sont l'endroit privilégié pour rechercher l'espèce, du bassin de Gouzon aux gorges du Chavanon en passant par les Combrailles.

COCHEVIS HUPPÉ *Galerida cristata* (0/0 – 1/1).

Corrèze – Beynat/Puy Chalbot, ad. le 14/07/2014 (P. Marthon).

Première homologation régionale pour cette espèce en déclin, signalée pour la dernière fois dans la région en 2007. Rappelons que l'espèce nichait régulièrement en Limousin un siècle auparavant, selon les auteurs de l'époque.

PIPIT ROUSSELIN *Anthus campestris* (7/7 – 5/7).

Corrèze – Saint-Etienne-aux-Clos/Froides maisons, ad. le 09/05/2014, photo (Cl. Pappalardo).

- Saint-Viance/Les Fradesses, ad. le 29/08/2014 (L. Ton),

- Saint-Solve/Les Frolières, 2 ind.. le 30/08/2014 (L. Ton),



- Saint-Viance/Le Mareuil, le 07/09/2014 (L. Ton),

- Saint-Viance/Le Vert, 2 ind. (ad. et 1A) le 07/09/2014, photo (L. Ton).

Année remarquable : l'effectif signalé égale le total relevé de 2009 à 2013. Ces données sont toutes corréziennes, la majorité étant relevée dans le sud-ouest du département.

GORGEBLEUE À MIROIR *Luscinia svecica* (46/99 – 16/27).

Corrèze – Voutezac/plaine de Ceyrat, mâle ad. le 25/03/2014, photo (L. Ton),

- Saint-Viance/Les Palisses, ad. prob. le 07/09/2014 (L. Ton).

Creuse - Lussat/étang des Landes, juv. le 12/08/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 3 ind. (fem.1A, fem.+1A, fem.? 1A) le 18/08/2014, bagués SPOL halte migratoire (G. Pallier, P. Seliquer, E. Dupoux, K. Guerbaa, Th. Chatton),

- Lussat/étang des Landes, mâle 1A le 19/08/2014, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier, Th. Chatton, M. Guillaneuf),

- Lussat/étang des Landes, 5 ind. (2 fem. 1A, fem. +1A, mâle 1A, indéterminé

1A) le 20/08/2014, bagués SPOL halte migratoire (G. Pallier, E. Dupoux, Th. Chatton),

- Lussat/étang des Landes, mâle 1A le 21/08/2014, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier, Th. Chatton, M. Guillaneuf),

- Lussat/étang des Landes, 2 ind. 1A (fem., mâle) le 22/08/2014, bagués SPOL halte migratoire (G. Pallier, C. Richer, M. Guillaneuf),

- Lussat/étang des Landes, 2 mâles 1A le 24/08/2014, bagués SPOL halte migratoire (G. Pallier, Th. Nore, L. Turcat),

- Lussat/étang des Landes, 2 mâles 1A le 25/08/2014, bagués SPOL halte migratoire (G. Pallier, Th. Nore, K. Guerbaa, I. Mahu, V. Motteau),

- Lussat/étang des Landes, mâle +1A le 27/08/2014, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier, K. Guerbaa, L. Turca),

- Lussat/étang des Landes, 2 ind. (mâle +1A, mâle? 1A) le 28/08/2014, bagués SPOL halte migratoire (G. Pallier, M. André, K. Guerbaa, V. Motteau, Th. Dagonnet),

- Lussat/étang des Landes, fem. 1A le 29/08/2014, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier),

- Lussat/étang des Landes, fem. 1A le 16/09/2014, photo (S. Touze).

Haute-Vienne – Limoges/station d'épuration, fem. 1A le 09/09/2014 (Ch. Mercier),

- Limoges/Z.I.N. nord, mâle 1A., oiseau mort suite à choc baie vitrée, le 25/09/2014, photo (ONCFS/A. Lebreton M. Herbaud),

- Limoges/station d'épuration, le 05/10/2014 (L. Fleytou).

Lors de la migration postnuptiale, 20 individus ont été bagués à l'étang des Landes, les reprises des oiseaux bagués en 2014 sur ce site et recapturés les jours ou les heures suivantes n'étant pas comptabilisées.

Si l'espèce est régulière à l'étang des Landes et dans le petit marais proche de la station d'épuration de Limoges, les observations sur les sites corréziens sont inattendues.

CISTICOLE DES JONCS *Cisticola juncidis* (6/8 – 1/1).

Creuse – Lussat/étang des Landes, mâle chant. du 01/07/2014 au 15/07/2014 (K. Guerbaa).

La Cisticole des joncs est rarement contactée en Limousin. Depuis la création du CHR en 2009, l'étang des Landes concentre la moitié des données.

LOCUSTELLE LUSCINIOÏDE *Locustella luscinioides* (2/2 – 3/3).

Creuse – Lussat/étang des Landes, mâle le 01/07/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 1A le 18/08/2014, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier, Th. Chatton),

- Lussat/étang des Landes, 1A le 19/08/2014, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier, Th. Chatton).

Pour la seconde année consécutive, l'espèce est détectée à l'étang des Landes. L'essentiel des mentions régionales proviennent du bassin de Gouzou.

PHRAGMITE DES JONCS *Acrocephalus schoenobaenus* (69/304 – 18/77).



Photo : D. Naudon

Creuse – Lussat/étang des Landes, le 10/04/2014 (Obslim./Ch. Mercier),

- Lussat/étang des Landes, 2 ind. le 11/04/2014 (Obslim./Ph. Barry, O. Brousseau),

- Lussat/étang des Landes, mâle chant. le 06/05/2014, porteur d'une bague, photo (D. Naudon, K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 2 chant. simultanés le 08/05/2014 (G. Caucal),

- Lussat/étang des Landes, 3 mâles cantonnés du 20/05/2014 au 15/07/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, le 17/05/2014 (J.-P. Toumazet),

- Lussat/étang des Landes, le 30/05/2014 (J.-P. Toumazet),

- Lussat/étang des Landes, 17 ind. 1A le 18/08/2014, 16 bagués et 1 contrôle de bague, SPOL halte migratoire (G. Pallier, P. Seliquer, E. Dupoux, K. Guerbaa, Th. Chatton),

- Lussat/étang des Landes, 15 ind. (14 ind. 1A et fem.+1A) le 19/08/2014, bagués SPOL halte migratoire (G. Pallier, K. Guerbaa, Th. Chatton, M. Guillaneuf),

- Lussat/étang des Landes, 9 ind. 1A le 20/08/2014, bagués SPOL halte migratoire (G. Pallier, P. Seliquer, E. Dupoux, K. Guerbaa, Th. Chatton),

- Lussat/étang des Landes, 4 ind. 1A le 21/08/2014, bagués SPOL halte migratoire (G. Pallier, K. Guerbaa, Th. Chatton, M. Guillaneuf),

- Lussat/étang des Landes, 2 ind. 1A le 22/08/2014, bagués SPOL halte migratoire (G. Pallier, M. Guillaneuf),

- Lussat/étang des Landes, 1A le 23/08/2014, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier, P. Migot),

- Lussat/étang des Landes, 8 ind. (7 ind. 1A et +1A) le 24/08/2014, bagués SPOL halte migratoire (G. Pallier, Th. Nore, L. Turcat, V. Motteau),

- Lussat/étang des Landes, 4 ind. 1A le 25/08/2014, bagués SPOL halte migratoire (G. Pallier, Th. Nore, L. Turcat, Th. Dagonnet),

- Lussat/étang des Landes, 7 ind. (6 ind. 1A et +1A) le 27/08/2014, bagués SPOL halte migratoire (G. Pallier, L. Turcat, Th. Dagonnet, V. Motteau),

- Lussat/étang des Landes, 4 ind. (3 ind. 1A et +1A) le 28/08/2014, bagués SPOL halte migratoire (G. Pallier, M. André, L. Turcat, Th. Dagonnet, V. Motteau),

- Lussat/étang des Landes, 1A le 29/08/2014, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier, I. Mahu).

Lors de la migration postnuptiale, 71 individus ont été bagués et un autre contrôlé, les oiseaux repris les jours suivants n'étant pas comptabilisés. En avril et mai, la comptabilité des oiseaux contient une large part d'arbitraire. L'hypothèse de 2 individus en avril et d'au moins 3 chanteurs de mai à juillet a été retenue. L'espèce niche

régulièrement sur ce site, les mâles chanteurs étant plus faciles à détecter.

ROUSSEROLLE TURDOÏDE *Acrocephalus arundinaceus* (3/4 – 2/3).

Creuse – Lussat/étang des Landes, mâle chant. le 10/04/2014 (K. Guerbaa),

- Lussat/étang des Landes, 2 ind. 1A le 19/08/2014, bagués SPOL halte migratoire, ind. contrôlé le 22/08/2014 (G. Pallier, Th. Chatton, M. Guillaneuf).

La présence d'un chanteur au printemps, suivie de la capture de 2 juvéniles en août, laisse envisager un cas de reproduction. L'espèce n'étant plus signalée nicheuse dans la région depuis 1977, ce serait un événement. Dans tous les cas, la fréquentation de la roselière de cette réserve naturelle nationale par l'espèce est un encouragement à la poursuite des efforts de gestion mis en œuvre.

FAUVETTE PITCHOU *Sylvia undata* (2/2 – 2/2).



Photo : G. Morelon

Haute-Vienne – Château-Chervix/Lande de la Flotte, mâle ad. le 23/11/2014, photo (G. Morelon, S. et S. Morelon),

– Cieux/Lande de Ceinturat, le 21/12/2014 (L. Fleytou).

Ces deux mentions, à l'instar de celles de 2009 et de 2011, surviennent sur deux sites régionaux où cette fauvette est signalée régulièrement. Si les hivers ne sont pas trop froids, la Pitchou arrive à se maintenir.

PANURE À MOUSTACHES *Panurus biarmicus* (0/0 – 1/3).



Photo : K. Guerbaa

Creuse – Lussat/étang des Landes, 3 ind. (mâle +1A, mâle 1A, fem.), bagués le 17/10/2014, photo (G. Pallier, K. Guerbaa, Q. Giraud).

L'espèce avait été contactée pour la dernière fois en Limousin à l'étang de Cieux en 1989 ! C'est dire l'évènement que représente la capture de ces 3 individus. Les sept autres données régionales émanaient de l'étang de Landes où la Panure à moustaches a niché en 1967.

RÉMIZ PENDULINE *Remiz pendulinus* (29/84 - 3/12).

Creuse – Lussat/étang des Landes, 3 ind. (dont mâle ad.) le 14/03/2014 (J.-P. et L. Toumazet, F. et L. Desage).

- Lussat/étang des Landes, 7 ind. (2 fem, fem.+1A, 3 ind. 1A, ind.) le 11/10/2014, bagués SPOL halte migratoire (G. Pallier, K. Guerbaa).

Haute-Vienne – Limoges/station d'épuration, 2 mâles ad. le 22/03/2014 (F. Taboury).

Ces 3 dernières années, la totalité des

observations se répartit entre l'étang des Landes, essentiellement lors de la migration postnuptiale, et le petit marais en bord de Vienne à Limoges au printemps.

SIZERIN FLAMMÉ *Carduelis flammæa* (13/55 – 2/2).



Photo : E. Langadogne

Haute-Vienne – Saint-Germain-les-Belles/le Bourg, type fem. le 13/01/2014 (S. Morelon),

- Limoges/Rue Sainte-Claire, mâle ad. le 03/03/2014, photo (E. Lagandogne).

Pour la 1^{ère} année, le sizerin est homologué en Haute-Vienne. L'observation d'un individu au cœur de Limoges est surprenante.

BRUANT ORTOLAN *Emberiza hortulana* (8/22 – 2/3).

Corrèze – Beynat/Chassancet, mâle 1A ou type fem. le 20/04/14 (P. Marthon),

- Le Pescher/Roc de Maille, cple le 24/04/2014 (P. Marthon).

L'année 2014 est une année moyenne avec ces 3 individus, bien en deçà de 2009 où 11 oiseaux avaient été mentionnés. Ces apparitions sont survenues dans le sud corrézien, qui concentre les 2/3 des données.

■ Données acceptées pour l'année 2014 des espèces observées à des dates extrêmes (catégorie A).

HIRONDELLE DE ROCHERS
Ptyonoprogne rupestris.

Corrèze – Palazinges/Le Gourget, 5 ind. le 24/12/2014 (P. & P. Marthon).

Avant l'hiver 2014/2015, les dates de présence extrêmes étaient le 28/12/2011 à Chasteaux (19) et le 18/01/2014 à Saint-Hilaire-les-Courbes (19). D'autres observations sont survenues au tout début 2015. On peut désormais considérer que cette hirondelle est susceptible d'être observée toute l'année dans notre région.

HIRONDELLE RUSTIQUE *Hirundo rustica.*

Corrèze – Palazinges/Forêt de Palazinges, 2 ind. le 24/12/2014 (P. & P. Marthon),

– Aubazine/le Bourg, 2 ind. le 31/12/2014 (P. Marthon).

Les dates extrêmes pour l'observation de cette espèce étaient le 24/12/1989 à Saint-Junien (87) et le 20/12/1992 à Guéret (23). Il est fort probable que les individus de Palazinges et d'Aubazine soient les mêmes, les sites d'observation étant distants de 3,5 kilomètres. A partir du 27 décembre, sur 24 heures, les températures ont chuté

de 8°C à -5°C. A noter, 5 Hirondelles rustiques (probablement déjà les mêmes individus) évoluaient dans le bourg d'Aubazine le 24 novembre.

■ Données acceptées pour l'année 2014 des espèces de catégorie C (Espèces introduites ayant fait souche).

BERNACHE DU CANADA *Branta canadensis (5/38 – 4/6).*

Corrèze – Condat-sur-Ganaveix/Le Moulin de la Geneste, 2 ind. le 12/02/2014, photo (A. Gendeau, L. et B. Duffy).

Haute-Vienne – Panazol/route du Palais, le 15/05/2014 (Obslim./D. Pimpin),

- Le Palais-sur-Vienne/bords de Vienne, le 22/05/2014 (M. André),

- Neuvic-Entier/étang de Riffataire-Bas, cple le 27/05/2014 (N. Gendre, J.-C. Lamoureux).

Les observations sont de plus en plus régulières dans notre région. Elles concernent probablement des échappés de captivité, mais on ne peut exclure que des individus issus des populations férales, notamment celles de la Brenne, puissent apparaître en Limousin.

BERNACHE NONNETTE *Branta leucopsis (4/14 – 1/1).*

Haute-Vienne – Le Palais-sur-Vienne/Le Bois brûlé, le 18/01/2014 (Ph. Hubert).

En l'absence de vague de froid intense à la période considérée, et au regard du lieu fréquenté, l'origine de cet individu ne fait malheureusement aucun doute...



Bernache du Canada - Photo : A. Gendeau

TADORNE CASARCA *Tadorna ferruginea* (9/17 – 2/3).

Haute-Vienne – Saint-Jouvent/étang des Bordes, 2 type fem. le 06/01/2014 et le 06/02/2014 (R. Gauthier, M. Coq, Ph. Hubert),

- Chaillac-sur-Vienne/Île de Chaillac, du 13/03/2014 au 20/04/2014 (Obslim./Labidoire).

Le site de Saint-Jouvent est désormais bien connu pour héberger quelques individus de Casarcas, dont l'origine captive ne fait évidemment aucun doute. L'individu de Chaillac se montrait méfiant, et peut soulever davantage de questions, en gardant de maigres probabilités...

CANARD MANDARIN *Aix galericulata* (13/15 – 5/8).

Corrèze – Soursac/Spontour, ad. mâle le 17/02/2014, photo (J.-P. Pauze),

- Saint-Viance/étang du Rieux, 3 ad. (2 mâles et fem.) le 07/09/2014 (L. Ton).

Haute-Vienne – Saint-Priest-Taurion/Moulin de la Ribière, 2 mâles le 18/01/2014 (Ph. Hubert),

- Feytiat/étang du Moulin de la Vergne, cple le 07/06/2014 (L. Lidoro),

- Azat-le-Ris/Le Grand étang, fem. le 11/12/2014 (Obslim./Mercier).

Cette espèce est très fréquente en captivité, et des échappés peuvent donc être observés tout au long de l'année. L'observation de couples au printemps suggère une reproduction possible de l'espèce en pleine nature, comme cela est déjà arrivé dans notre région (par exemple, barrage de La Mazelle, Haute-Vienne, en 1988).

IBIS SACRÉ *Threskiornis aethiopicus* (0/0 - 4/5).



Photo : L. Ton

Creuse – Lussat/étang des Landes, du 03/06/2014 au 07/06/2014 (K. Guerbaa et al.),

- Lussat/étang des Landes, ad. le 16/07/2014, photo (M. Ruchon),

- Lussat/étang des Landes, +1A le 31/07/2014, photo (L. Ton).

Haute-Vienne – Le Vigen/zone commerciale de Boisseuil, 4 ind. le 03/04/2014 (M. Naudon, J. Fini).

Ce sont les deux premières mentions depuis 2009. Les observations de l'étang des Landes concernent probablement le même individu. La donnée de Haute-Vienne est nettement plus surprenante, tant par le lieu que par le nombre d'oiseaux.

■ **Données acceptées pour l'année 2014 des espèces de catégorie E (espèces dont l'origine est probablement captive).**

CYGNE NOIR *Cygnus atratus* (0/0 – 1/1).

Haute-Vienne – Saint-Pardoux/Puy Perrier, le 04/04/2014 (Ph. Goursaud, R. Serieys, A. Lebreton).

Des échappés se reproduisent régulièrement dans la nature, et sont susceptibles d'apparaître un peu partout en France.

DENDROCYGNE FAUVE *Dendrocygna bicolor* (0/0 – 1/1).

Haute-Vienne – Peyrilhac/Les Grands Clos, le 24/04/2014, photo (WNat/Boulesteix).

Les observations de dendrocygnes concernent des échappés de captivité, et l'espèce ne fait pas partie de la liste des oiseaux de France.

CANARD CAROLIN *Aix sponsa* (1/2 – 1/1).

Creuse - Lussat/étang des Landes, mâle ad. le 17/01/2014 (A. Virondeau, N. Lagarde, S. Bur).

Les individus observés en France proviennent majoritairement (sinon, tous...) de captivité. Le haut lieu ornithologique fréquenté, et la date « bonne pour un canard rare », ne suffisent pas pour faire pencher la balance en faveur d'un individu sauvage !

GYPAÈTE BARBU *Gypaetus barbatus* (0/0 – 3/1).

Corrèze – Saint-Cyprien/Chez Brignat, 2A le 06/06/2014 (LPO Mission Rapaces),
- Perpezac-le-Blanc/Veysset, 2A le 07/06/2014 (LPO Mission Rapaces).

Haute-Vienne – Arnac-la-Poste/Fressanges, 2A le 25/05/2014 (LPO Mission Rapaces).

Layrou, mâle né le 08/03/2013 au centre d'élevage de Guadalentin en Andalousie (Espagne), est lâché dans les Grands Causses (Aveyron) le 06/06/2013 dans le cadre du projet de réintroduction du gypaète dans le Massif central.

Un des objectifs de ce projet est de reconnecter la population pyrénéenne à la population alpine (réintroduite). De fin mai à début juin 2014, la balise GPS de Layrou permet de suivre son étonnant périple, qui le mène jusqu'à la pointe de la Bretagne et en Normandie. Il traverse l'ouest du Limousin à l'aller, puis au retour, passant la nuit du 6 au 7 juin dans le secteur d'Ayen (Corrèze). Les trois mentions correspondent aux trois émissions de sa balise GPS. Puis Layrou est victime d'un tir le 16/06/2014 dans le Lot, preuve s'il en était besoin que les destructions de rapaces sont encore une pratique répandue. Heureusement, il est recueilli et soigné, puis relâché fin août dans les Grands Causses, où l'oiseau est encore présent à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Source : <http://rapaces.lpo.fr/gypaete-grands-causses/le-suivi-des-oiseaux>

■ Observations non homologuées de 2014.

Le CHR rappelle que la non-homologation ne préjuge pas de l'identité de l'oiseau et encore moins de la compétence ou de la crédibilité de l'observateur. Elle est généralement induite par le manque d'éléments descriptifs, voire l'absence totale de description. Il est donc conseillé d'apporter le plus d'informations possibles même si l'identification semble aisée. Une photo peut parfois s'avérer insuffisante.

POUILLOT FITIS *Phylloscopus trochilus*.

Creuse - Lussat/étang des Landes, le 01/03/2014.

La combinaison d'une date précoce et des cris, décrits comme atypiques pour un Pouillot fitis, incitent à la prudence



sur l'identification de l'espèce. La description ne permet pas d'écarter un Pouillot ibérique, espèce déjà signalée en Limousin.

■ Observations homologuées des années antérieures.

Le CHR du Limousin prend toujours en compte les observations effectuées depuis la date de sa création le 01/01/2009.

■ Observation homologuée de 2011.

BÉCASSEAU MINUTE *Calidris minuta*.

Creuse – Faux-la-Montagne - Royère de Vassivière/Presqu'île de Broussat, 2 juv. le 06/10/2011, photo (G. Labidoire, N. Chamarat, D. Grafeuille).

OUETTE D'ÉGYPTE *Alopochen aegyptiaca*.

Haute-Vienne – Condat-sur-Vienne/sur la Vienne, le 06/04/2011, photo (Ch. Mercier).

■ Observation homologuée de 2012.

AIGLE CRIARD/POMARIN *Aquila clanga pomarina*.

Corrèze – Aubazine/Moulin de Mercier, le 03/10/2012 (P. et P. Marthon).

GOÉLAND CENDRÉ *Larus canus*.

Haute-Vienne – Limoges/station d'épuration, ad. et imm. le 10/02/2012, photo (Ch. Mercier).

■ Observation homologuée de 2013.

PLONGEON IMBRIN *Gavia immer*.



Photo : J. Pappalardo

Haute-Vienne – Royère-de-Vassivière/lac de Vassivière – Magrangeas, H1 le 13/01/2013, photo (WNat/Boulesteix).

Remerciements

Le CHR du Limousin remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué à sa bonne marche :

- tous les observateurs de plus en plus nombreux qui sont à la base de son fonctionnement,
- tous les photographes qui ont mis à disposition leurs clichés,
- Karim Guerbaa pour la transmission des données de baguage de la réserve naturelle nationale de l'étang des Landes,
- la SEPOL pour son soutien logistique et l'accès à sa base de données.

Bibliographie

BRUGEROLLE T. et al., Rapport du CHR Auvergne : année 2012. *Le Grand-Duc* 81 : 34-48.

COMMISSION AVIFAUNISTIQUE FRANÇAISE, 2011. *Liste 2011 des Oiseaux de France du Paléarctique Occidental Ornithos 18-3, I-XXVIII.*

DEUCEUNINCK B. & QUINTAINNE G. Canards et Foulques, **WARD A.** Cygnes, **DRONNEAU C.** Oies grises, **MAHEO R.** Bernaches - **WETLAND INTERNATIONAL**, 2014. *Synthèse des dénombrements d'Anatidés et de Foulques hivernants en France à la mi-janvier 2013.*

DUBOIS Ph.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSO G. et YÉSOU P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France.* Delachaux et Niestlé, 560 pages.

DULPHY J.-P. & RIOLS R., 2011. Note sur l'Aigle royal en Auvergne. *Le Grand-Duc* 79 : 21-22.

NAUDON D., I., 2011. Note sur les Vautours fauves (*Gyps fulvus*) observés en Limousin de 1994 à 2010. *EPOPS* 81-1 : 21.

QUAINTENNE G & les coordinateurs-espèces, 2014. Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2013. *Ornithos* 21-6 : 297-331.

SEPOL, 1993. - *Atlas des Oiseaux Nicheurs en Limousin.* Editions Lucien Souny.

SEPOL, 2013. - *Atlas des Oiseaux du Limousin. Quelles évolutions en 25 ans ?* Biotope, Mèze, 544 p.

SVENSSON L., MULLARNEY K. et ZETTERSTROM D., 2010. *Le Guide ornitho.* Delachaux et Niestlé.

Encyclopédie multimédia des oiseaux GEO. A la découverte de tous les oiseaux d'Europe. Editions 2004, Montparnasse multimédia.

Internet / multimédias :

- Site Web : <http://www.oiseaux.net/>
- Site Web du CHN : <http://www.chn-france.org/index.php>

ETUDE DE LA COLONIE DE HÉRONS DE LA RÉSERVE NATURELLE DE L'ÉTANG DES LANDES (LUSSAT, 23) À L'AIDE DE PHOTOGRAPHIE PAR CERF-VOLANT

Karim GUERBAA CEN Limousin

Frédéric YVONNE

La réserve naturelle de l'étang des Landes se trouve sur la commune de Lussat dans le Bassin de Gouzon (Creuse). Le site classé en 2004 s'étend sur environ 165 hectares et abrite la plus importante colonie mixte de hérons du Limousin (BUR, 2014). Cinq espèces nichent en effet ensemble dans les saulaies inondées bordant l'étang en 2014, avec une trentaine de couples de Hérons cendrés, 6 à 7 couples de Hérons pourprés, une dizaine de couples de Bihoreaux gris, 2 à 3 couples d'Aigrettes garzettes et 3 à 5 couples de Hérons garde-bœufs.

Cette singularité naturaliste et la rareté de certaines espèces ont conduit le gestionnaire de la réserve (Conseil Départemental de la Creuse), appuyé par son opérateur scientifique (CEN Limousin) à définir des objectifs de suivis ornithologiques spécifiques aux ardéidés et aux espèces à fort enjeu (Héron pourpré par exemple),

comprenant l'estimation annuelle du nombre de couples nicheurs du site.

L'équipe permanente de la réserve (CG23 et CEN-Limousin) mène donc depuis 10 ans des dénombrements sur ces espèces, confortés par les observations des ornithologues de la SEPOL venant régulièrement sur le site. Le souhait de mieux connaître le fonctionnement de cette colonie s'est rapidement imposé. L'idée d'aller dans la colonie en pleine période de reproduction afin notamment d'étudier leur répartition s'est heurtée au danger que cette action faisait encourir à la survie de la colonie. L'opportunité de réaliser des photographies par cerf-volant s'est présentée suite à des discussions entre les auteurs. Le but recherché était d'arriver à mieux étudier la colonie tout en minimisant les risques de dérangement. Il restait quand même une inconnue concernant le dérangement occasionné par la

présence de l'aile au dessus des nids. Le projet a été présenté et validé par les instances de l'équipe gestionnaire (Comité consultatif de la Réserve, Conseil scientifique du CEN).

Nous pouvons donc mener à bien cette expérience, avec deux objectifs : mieux connaître la colonie et mieux connaître l'impact de la méthode sur les oiseaux.

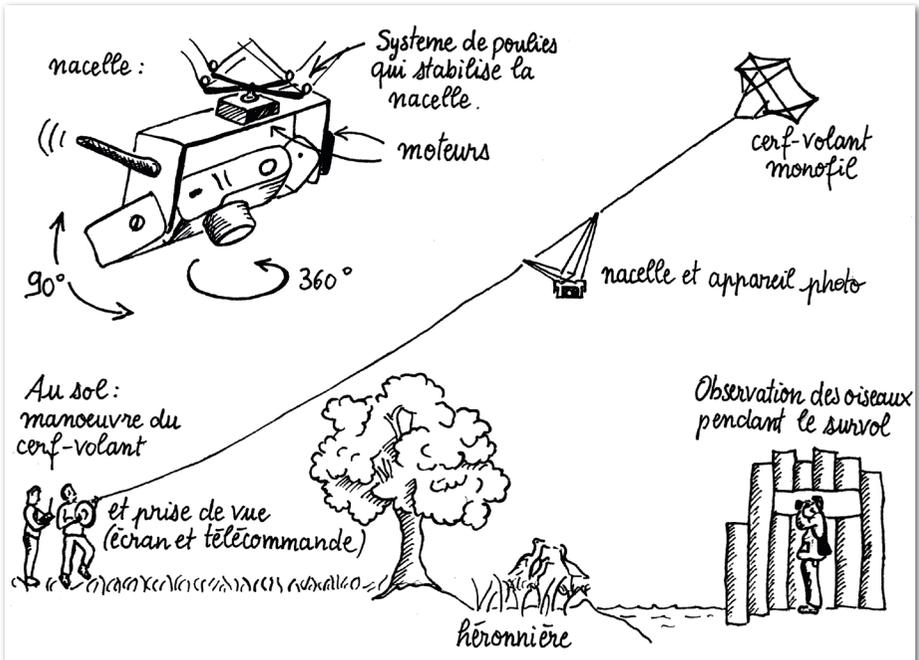
■ La méthode :

A l'aide d'un cerf-volant mono fil (également dit « statique »), une nacelle transportant un appareil photo numérique télécommandé est hissée grâce au câble fixé à l'aile.

Le lieu de décollage se fait en fonction de la direction du vent. Nous avons choisi de décoller d'une prairie se trouvant au nord de la héronnière, par un vent de Nord-Est d'environ 20km/h permettant de survoler la héronnière tout en restant dans la prairie.

L'aile est hissée progressivement dans le ciel, afin de cerner une éventuelle réaction chez les hérons et le cas échéant stopper l'expérience, si un mouvement de panique est constaté.

Lorsque la nacelle est ancrée sur le câble, l'aile est déjà assez haut dans le ciel, afin d'avoir une traction du vent assez importante pour pouvoir hisser le matériel. Dans le cas présent la distance entre le cerf-volant et la nacelle a volontairement été choisie assez importante pour limiter un éventuel dérangement des hérons : environ une centaine de mètres. Ensuite plus de 100m ont encore été déroulés pour prendre les clichés. Avec l'angle du fil, on peut estimer que le cerf-volant était à 150m au-dessus de l'étang, un peu en retrait de la héronnière alors que l'appareil photo était entre 50 et 80m au-dessus de la héronnière.





Les prises de vues sont déclenchées grâce à une télécommande qui permet aussi d'autres fonctions de l'appareil et de la nacelle (gauche-droite, haut-bas, zoom). Au sol, un écran de contrôle permet de voir l'angle de la prise de vue.

La période choisie pour l'expérience correspondait au moment où un maximum de jeunes était volant. En effet la plupart des espèces avait leur progéniture autonome ; seuls les Hérons pourprés avaient encore des poussins dépendants.

Résultats et discussions

La séance a permis de réaliser environ 115 prises de vues de la héronnière et

de son environnement immédiat.

Dérangement de la colonie

La seule réaction des hérons lorsque l'aile a été visible dans le ciel fut de lever la tête pour observer cet ovni. Cette réaction de quelques secondes a ensuite laissé place à un comportement habituel. Quelques mouvements chez les Aigrettes garzette ont été en outre observés, mais il s'agit là aussi de comportements réguliers de chamailleries entre jeunes qui n'ont pas nécessairement de lien avec l'opération. Les jeunes bihoreaux sont restés stoïques, prenant le soleil au sommet des saules, bien visibles sur les prises de vue.



Structure de la colonie

Les hérons nichent sur la partie de la saulaie proche de l'étang. Les nids sont serrés sur les saules, disposés entre 1 et 5m de hauteur (observations de terrain). Une zone qui semble être déperissante est visible en arrière de la colonie. La colonie occupe environ 2500 m², pour un nombre de nids estimé à environ 50 (observations de terrain). Sur les photos, il semble il y avoir plus de nids mais certains ne sont pas occupés. La densité estimée est de 0,02 nid par m².

De nombreux hérons juvéniles sont présents sur les nids.

Le Héron pourpré niche comme les autres, dans les buissons. C'est assez singulier pour l'espèce car elle est connue pour se reproduire dans les roselières, ce qu'elle faisait d'ailleurs

sur le site jusque dans les années 70 (SEPOL, 1993). Ailleurs en France et dans le monde, l'espèce fréquente de plus en plus ces milieux arbustifs inondés ; il semble que ce soit souvent en substitution des formations de roseaux. Certains auteurs pointent l'arrivée du Héron cendré comme étant le phénomène déclencheur de l'abandon de la roselière par les pourprés, au profit des zones de saulaie.

Une roselière est une formation de plantes herbacées pouvant atteindre 3m et dont l'espèce caractéristique est le Phragmite commun (*Phragmites australis*). Mais ce que l'on appelle communément « roseaux » englobe plusieurs espèces : les Massettes (*Typha*) et les Scirpes (*Schoenoplectus*) peuvent aussi constituer des « roselières ». Sur l'étang de Landes, les



dizaines de Hérons pourprés nichaient dans les typhaies, comme le montre la photo de M THEVENET prise dans les années 70.

Ces milieux ont rapidement disparu à cette époque, en même temps que le héron cendré progressait et commençait à nicher.

Les saulaies sont des formations arbustives composées de Saules (*Salix*) pouvant être inondées ou non. Le Héron pourpré a une nette préférence pour les saulaies inondées, plus sûres pour la

reproduction, ce qui est visible sur les clichés pris. Il en est de même pour les roselières où l'espèce préfère les zones inondées. On comprend alors que le phénomène d'atterrissement de ces



milieux puisse être un facteur négatif pour la nidification de l'espèce.

Les Hérons pourprés nichent avec les cendrés, chaque année et il est bien difficile de parler d'une compétition entre les deux espèces. Le Héron cendré niche d'ailleurs beaucoup plus tôt que le Héron pourpré, et ce dernier dispose maintenant d'un peu de place dans la roselière pour nicher.

Ce phénomène de glissement de milieu de nidification a été observé en Brenne depuis une trentaine d'années aussi (TROTIGNON, CHATTON, comm. pers.) où la majorité des Hérons pourprés niche maintenant dans les saulaies et non dans les roselières.

Il faut donc chercher les raisons de ce changement plutôt dans la régression des roselières ou la gestion des niveaux d'eau que dans la compétition entre Héron cendré et Héron pourpré.

■ Discernement des espèces

Les prises de vue ont une définition qui ne permet pas de bien discerner les différentes espèces de hérons. Cependant, le recoupement avec des observations de terrain permet d'arriver à déterminer les jeunes cendrés, les jeunes bihoreaux ainsi que les pourprés tapis dans leurs nids. A l'avenir, un appareil disposant d'un plus grand capteur permettrait de régler cette difficulté.

Les Hérons cendrés apparaissent en gris foncé sur les clichés, souvent stationnés sur leurs nids. Les Bihoreaux apparaissent en marron, eux aussi stationnant sur les nids, prenant le soleil.

Les Hérons pourprés sont invisibles si l'on ne connaît pas la localisation des nids par ailleurs.



Les Aigrettes et garde-boeufs sont indiscernables sur les photos, sauf lorsque l'on aperçoit l'aigrette de plume dépasser derrière la tête de l'oiseau.

■ Conclusion

La photographie par cerf-volant est une technique permettant de réaliser des clichés précis avec un minimum de dérangement. Elle nous a permis

d'obtenir des informations sur la colonie de hérons et leur biologie et peut être perfectible dans la détermination des espèces si l'on utilise un appareil disposant d'un plus grand capteur.

L'intérêt de la colonie mixte a été confirmé par les prises de vues, même si le nombre de couples de Hérons pourprés reste faible comparé à ceux observés dans les années 70.

Bibliographie

BUR, 2014.- *Réserve Naturelle de l'Etang des Landes ; Plan de gestion 2014-2018.-* CG23, 177 pp.

SEPOL, 1993.- *Atlas des oiseaux nicheurs en Limousin.-* Lucien Souny, 220pp.

VAN INGEN L. (Coord.), 2013.- *Réserve Naturelle Chérine ; plan de gestion 2013-2017.-* Chérine, 204 pp.



Héron cendré - Photo : Luc Viatour

LE SONNEUR À VENTRE JAUNE, *BOMBINA VARIEGATA* EN LIMOUSIN

DYNAMIQUE DE POPULATIONS

MATHILDE MAS, GMHL



Le Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata*

Au cours des deux derniers siècles, l'Homme a profondément transformé les territoires. Obnubilé par la « croissance » il continue d'impacter les milieux et les espèces et étend son emprise sur ce qui l'entoure.

Ainsi, il cherche à dominer les êtres vivants, à dompter les éléments, parfois même à détruire des milieux entiers. Une poignée d'irréductibles optimistes résiste cependant encore et toujours en agissant coûte que

coûte pour la sauvegarde des espèces autochtones. Celles-ci, sont menacées par la destruction de leur habitat et des corridors écologiques, par la compétition avec des espèces exotiques envahissantes, par le braconnage et les collectionneurs, et sont souvent méconnues de la population locale.

Ainsi, l'Écrevisse à pattes blanches (*Austroptamobius pallipes*) qui, en plus de la dégradation de la qualité de son habitat, se voit menacée au sein de sa niche écologique par ses cousines américaines envahissantes les écrevisses de Louisiane (*Procambarus clarkii*), américaine (*Orconectes limosus*) et de Californie (*Pacifastacus leniusculus*). Bien que le statut de la « patte blanche » soit extrêmement critique, il existe d'autres espèces pour lesquelles il est encore temps de développer des moyens et des outils afin qu'elles disposent d'un meilleur état de conservation et que leurs populations soient pérennes.

Parmi elles on compte un très discret amphibien : le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata* Linné, 1758). Autrefois plus répandu en Europe, cet anou se voit tour à tour drainé, assèchement des zones humides, destruction des haies, arasement des bois, calibrage des cours d'eau, maillage territorial et c'est pourquoi on observe - depuis quelques années déjà - sa régression voire sa disparition sur les marges ouest de son aire de répartition (Thirion, 2012).

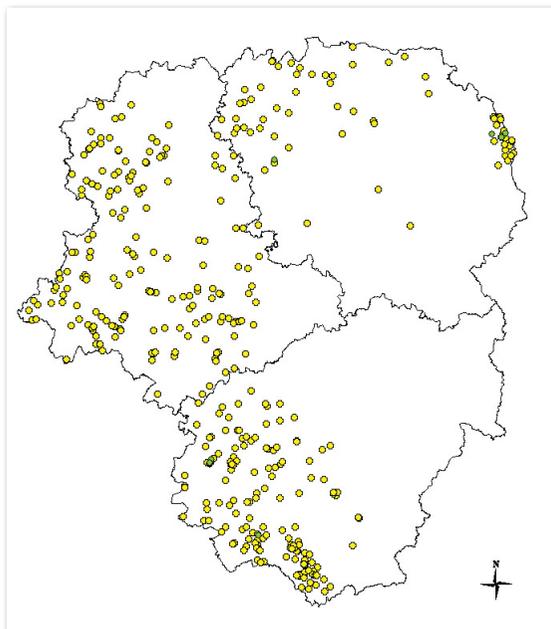
Seul représentant du genre *Bombina* en France, ce petit amphibien est très

aisément reconnaissable à l'âge adulte avec sa peau brune granuleuse et ses taches ventrales bleu-noir et jaune. Il mesure en moyenne jusqu'à 5 cm de longueur. En été, le mâle émet discrètement un petit « hou... hou... » dont les notes portent à seulement quelques dizaines de mètres.

Discret, il se confond facilement avec son environnement. Moins bon sauteur que les grenouilles, il n'en reste pas moins un très bon nageur et adopte souvent une position singulière : membres antérieurs repliés sous lui, il étend ses jambes et écarte les palmures colorées de ses pieds. Ses yeux dorés ont une belle pupille parfois en forme de Y, parfois cordiforme. En cas de menace ou de stress, l'animal va se dissimuler au fond de l'eau, ou adopter une position de défense particulière : la lordose lombaire, révélant ainsi sa coloration aposématique. Notons que les juvéniles - dont le patron ventral n'est pas définitif - ont une plus forte tendance à se cambrer que les adultes (observation faite sur le terrain).

Ses mœurs discrètes rendent le sonneur méconnu de la majorité de la population. Par cette méconnaissance, il devient encore plus difficile à protéger.

C'est pourquoi le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (G.M.H.L.), en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin (C.E.N.) et l'Office National des Forêts (O.N.F.) mènent depuis un certain nombre d'années des actions favorables à l'espèce.



Répartition du Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata*, en Limousin d'après la base de données du G.M.H.L. extraite en février 2015.

En 2014, une étude sur la dynamique de populations de Sonneur à ventre jaune a été menée sur plusieurs stations limousines. Les objectifs fixés visaient à mieux appréhender la motivation des sonneurs à coloniser des sites de reproduction et à apporter des éléments de connaissance sur sa densité. Soutenue financièrement par la D.R.E.A.L. Limousin, le Conseil Régional du Limousin et par l'Europe, cette étude s'inscrit dans la continuité d'une démarche entamée en 2006.

Cet article a pour but de traiter essentiellement des résultats de la partie relative à la démographie du Sonneur à ventre jaune.

1- Objectif

L'objectif de ce volet était de mieux connaître l'activité reproductrice de l'espèce et son utilisation des milieux aquatiques de faibles dimensions. Cette partie de l'étude visait également à mettre en évidence le caractère pionnier du sonneur lorsqu'il se trouvait dans un périmètre (inférieur à 2km) proche d'une pièce d'eau dépourvue de prédateur, d'espèce compétitrice ou encore de recouvrement par la végétation. La technique de capture-marquage-recapture (CMR) ainsi que le comptage des pontes et larves ont été retenus pour répondre à ces objectifs.

2- Matériels et méthodes

Protocole

Des données d'observation directe des individus (pontes, etc.) et des données issues de la CMR ont été collectées. Son patron de coloration ventrale unique permet l'identification individuelle des sonneurs adultes et subadultes. Les données issues de ce protocole permettent d'estimer de manière précise certains paramètres démographiques (taille de la population et sex-ratio notamment) (Vacher, 2013).

Les larves sont échantillonnées à l'aide d'une épuisette (Fiers, 2004). Les individus adultes et juvéniles sont capturés puis la population est

estimée à l'aide de la CMR. Cette méthode repose sur trois étapes. Dans les premiers et deuxième temps, on va capturer puis marquer chaque individu ; l'identification du sonneur consiste à attribuer un code selon la disposition de ses taches. Le genre est le premier élément à déterminer. L'individu est soit un mâle adulte noté M, soit une femelle adulte notée F soit un juvénile de sexe indéterminé noté J. Seule la présence des pelotes copulatoires sur les avant-bras en période de reproduction permet de sexer l'individu. La taille est à prendre en compte afin de déterminer l'âge (elle peut être sujette à controverse (Boyer, 2013). Après avoir identifié le genre, on va attribuer un matricule à chaque sonneur en fonction de la répartition de ses taches noires sur fond jaune.

Ainsi, on obtient un matricule du type *M4S2L1*.

Recensé, l'individu est relâché dans son milieu en même temps que ses congénères capturés lors de la même session au temps *t*. Dans un troisième temps, on revient sur le site afin de recapter les sonneurs tout en veillant à respecter le même pas de temps entre les différentes campagnes de capture. Les prospections sont à mener selon une procédure et une pression d'observation identiques à un pas de temps régulier. L'intervalle d'une semaine entre chaque session de capture a été défini en fonction de l'écologie de l'espèce et du calendrier de rendu pour le rapport de stage de Master 1 (Ecologie et Ethologie appliquée).

Il faut compter au moins trois sessions

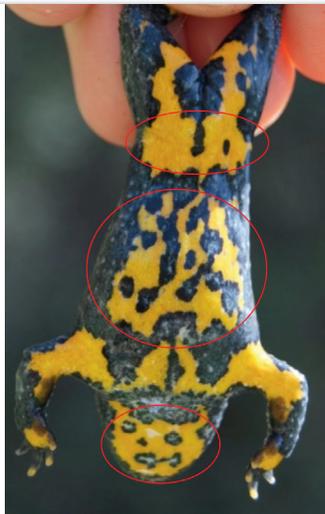
Détermination du matricule en fonction du patron ventral du sonneur

1 tache individualisée → 1

Ceinture pelvienne disjointe, ventre et cuisses liés par la couleur jaune → L

2 taches individualisées → 2

Ceinture scapulaire continue, mâchoire inférieure et ventre



de capture car il s'agit du minimum requis afin d'obtenir un jeu de données le moins biaisé possible. Au cours d'une session, l'ensemble de la station connue est inspectée. Chaque site est contrôlé avec la même pression d'observation sur un laps de temps allant de 1h30 à 3h en moyenne

selon la superficie du site (il faut une journée complète d'observation pour le site exceptionnel de Vigeois). Les individus sont capturés à la main ou à l'épuisette puis regroupés dans un seau. Ils ne sont identifiés qu'après avoir capturé l'ensemble des individus présents.

Localisation des sites de suivis

Les sites d'études et donc de captures se situent tous à une altitude inférieure à 500m car jusqu'à présent, aucune observation de l'espèce n'a été faite au-delà de cette altitude en Limousin (G.M.H.L.). Ils ont été sélectionnés selon deux critères. Dans un premier temps, des sites déjà connus comme lieux de reproduction du sonneur ont été choisis afin de faire un état des lieux ainsi qu'un bilan relatif à la démographie du sonneur en comparaison avec les années précédentes de suivis. Dans un second temps, les sites ayant fait l'objet de création de mares en 2014 ont été observés afin d'évaluer l'efficacité des travaux. L'espèce étant considérée comme pionnière, il est relativement aisé d'obtenir des résultats ou, le cas échéant, d'émettre des hypothèses quant à son absence.

Ainsi, ce ne sont pas moins de six sites qui ont fait l'objet de suivis selon le protocole précédemment expliqué. Trois sites ayant eu des travaux cette année-là : *les Gardes* (un réseau de 4 mares en contrebas du bourg de Vignols), *Roche* (réouverture d'une mare précédemment comblée sur la commune d'Evau-les-Bains), et *Virage RD915* (fossé ayant été rouvert suite à un précédent atterrissement volontaire, entre Chambonchard et Evau-les-Bains). Trois sites ayant fait l'objet

d'un suivi sans intervention physique sur le milieu : *les Bouquets* (un chemin argileux marquant la limite entre Saint-Bonnet-la-rivière et Vignols), *la Ribe* (une dizaine de mares située à l'emplacement d'une ancienne carrière, en bordure du Cher à Evau-les-Bains) et enfin, un site remarquable par son mode de gestion : *l'étang du Bois Coutal*, situé sur une propriété agricole en limite communale de Vigeois. Ce dernier site fait l'objet d'une mise en eau d'une prairie, chaque année après la fenaison.

Traitement des données

Les résultats exposés ici concernent donc les six sites cités ci-avant. Les relevés de terrain relatifs à d'autres stations n'ont pas fait l'objet d'une CMR en trois comptages réguliers (soit parce que le temps imparti ne le permettait pas, soit parce que l'assèchement des sites ou d'autres facteurs ont empêché la présence des sonneurs).

Après chaque journée de suivis, toutes les données de comptage sont informatisées sous tableur précisant les heures de relevés, le nombre d'individus capturés et ceux manqués, le nombre de pontes, le nombre de larves.

La méthode CMR repose sur l'analyse in fine de séries d'observations répétées appelées également histoire de capture. Cette méthode se base sur un mode de notation binaire où le chiffre 1 correspond à « l'individu a été capturé à l'instant t » quant au chiffre 0 il signifie « l'individu n'a pas été capturé à l'instant t » (Schmidt *et al.* 1999).

Les analyses des données de suivis individuels ont été traitées à l'aide de

deux modèles. Le modèle Cormack-Jolly-Seber dit « C.J.S. » qui compte parmi les modèles les plus utilisés en herpétologie (Anonymous) et le modèle Lincoln-Petersen dit « L.P. » qui a été employé lors de cette étude à titre de comparaison.

3 - Résultats et Discussion

Estimation de populations

Sur les différents sites de l'étude, les résultats sont diversement appréciables. Tout d'abord, les sites corréziens (à Vignols et Vigeois) ont les populations les plus importantes de l'étude. Les sites creusois (à Evaux-les-Bains) ont quant à eux de faibles effectifs avec un maximum de 20 individus capturés pour *la Ribe* (Tableau 1).

- Vignols

Les Gardes : avec une population estimée à 15 individus, le modèle C.J.S. est comparativement meilleur que le modèle L.P dans la mesure où la station – nouvellement créée – présente 13 individus adultes distincts. Les 17 individus juvéniles issus des pontes de la saison 2014 n'ont pu être « marqués » qu'à la dernière capture. En effet, leur stade de développement et leur patron ventral ne le permettaient pas avant. Ainsi, même si le total des sonneurs capturés s'élève à 32, la sous-estimation de la population par le modèle C.J.S. peut-être due au faible nombre de sonneurs capturés au cours des sessions antérieures à la dernière (il m'est arrivé de capturer moins de deux sonneurs voire aucun.).

Tableau 1 - Tableau récapitulatif des résultats obtenus via la CMR et estimation de la taille de populations de Sonneur à ventre jaune. GMHL 2014.

	Vignols		Évaux-les-Bains			Vigeois
	<i>Les Bouquets</i>	<i>Les Gardes</i>	<i>Roche</i>	<i>La Ribe</i>	<i>Virage RD915</i>	<i>Bois Coutal</i>
Individus capturés	55	32	11	20	8	181
Nbre de mâles	24	7	1	14	2	56
Nbre de femelles	24	6	9	6	3	45
Nbre de juvéniles	7	19	1	0	3	81
% de recapture	45,54	13,51	42,1	23,08	55,56	20,93
Sex-ratio	1 Équilibré	0,17 Équilibré	0,11 Non équilibré	2,33 Non équilibré	0,67 Non équilibré	1,24 Équilibré
Population max estimée via le modèle CJS	46	15	22	9	5	328
Population max estimée via le modèle LP	56	144	14	18	20	355

Avec une population estimée à 144 individus, *Les Gardes* est une station dont l'analyse statistique via le modèle L.P. est incohérente avec les données de terrain. Le fait que 17 juvéniles de l'année aient été capturés à la dernière session surestime nettement l'effectif de la population. Par conséquent, même si très peu d'adultes ont été capturés, le modèle de calcul s'emballe.

Concernant *Les Bouquets*, la population estimée via C.J.S. est inférieure à la population observée peut-être parce que le calcul accorde une part importante au nombre de juvéniles. Or, seulement 7 jeunes ont été capturés cette année sur le site. En revanche, le résultat du modèle L.P. est très proche de la réalité observée avec respectivement 56 individus estimés pour 55 capturés.

- **Vigeois**

Le Bois Coutal compte parmi les plus belles populations de Sonneur à ventre jaune en Limousin. Ainsi, 181 sonneurs ont été identifiés en l'espace de trois journées de terrain au total. La population estimée via le modèle C.J.S. est de 328 individus. Ce nombre est conforté par un sex-ratio à peu près équilibré (1,24) et un nombre non négligeable de jeunes soit 81. Le modèle L.P. est encore plus optimiste que le modèle C.J.S. En effet, bien que le premier estime la population à 328 individus, le second l'estime à près du double de la réalité observée soit 355.

- **Évaux-les-Bains**

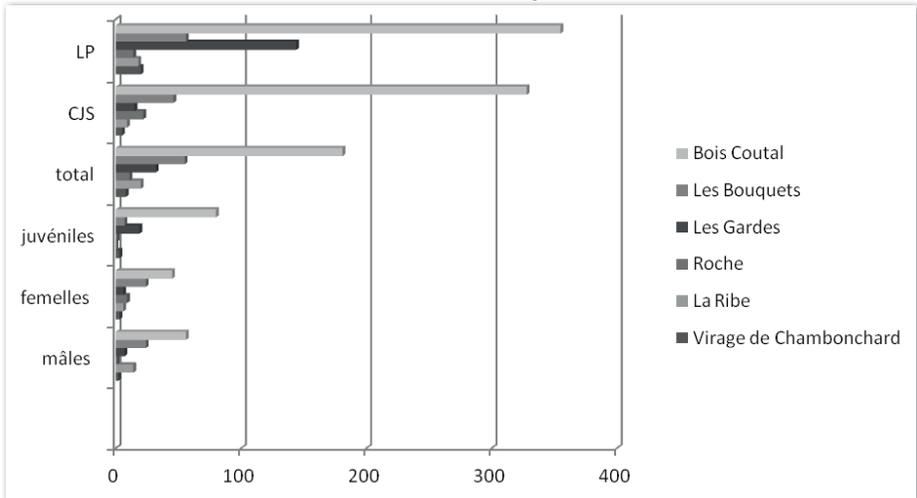
A Roche, 9 femelles ont été identifiées parmi les 11 individus capturés. Malgré ce déséquilibre populationnel le modèle C.J.S. estime au double l'effectif de la population, soit 22 individus. Le modèle

L.P. semble être le plus parcimonieux avec une estimation de 14 sonneurs (ce qui est plus proche de la réalité observée).

La Ribe est un site connu par les services de l'O.N.E.M.A. et de l'O.N.F. Pour rappel, des travaux de création de mares avaient été réalisés en 2006 en collaboration avec le G.M.H.L. 20 individus adultes ont été capturés ; ils représentent 14 mâles et 6 femelles. L'estimation de population via le modèle C.J.S. est assez faible – soit 10 individus – certainement parce qu'aucun juvénile n'a été capturé (d'ailleurs, aucun n'a été observé). A l'instar du précédent modèle, le modèle L.P. donne une estimation inférieure à la réalité observée. En effet, la population est estimée à 18 sonneurs pour 20 observés.

Au niveau du *Virage* entre les communes de Chambonchard et d'Évaux-les-Bains, la réouverture du fossé n'a pas enclenché une réelle explosion démographique chez les sonneurs. En effet, seulement 8 individus ont été capturés dont 2 mâles, 3 femelles et 3 juvéniles. La population estimée via le modèle C.J.S. est de 5 ce qui est extrêmement peu au regard des photographies des patrons ventraux de sonneurs fournies par l'O.N.E.M.A. et l'O.N.F. (photographies prises sporadiquement depuis 2006). Il est intéressant de noter que les sonneurs capturés ici semblent être relativement jeunes tout d'abord parce qu'un individu - considéré comme juvénile au début des sessions de capture – a vu ses pelotes copulatoires se développer seulement vers la dernière session de capture soit trois mois après. Ensuite, aucun sonneur capturé par les agents

Graphe - Effectifs capturés via la CMR et calculés via les modèles mathématiques CJS et LP.



de l'O.N.E.M.A. ou de l'O.N.F. n'a été observé cette année. Les estimations via le modèle L.P. sont quant à elles plus optimistes avec un effectif de 20 sonneurs théoriques pour 8 sonneurs observés.

Ce graphe permet de visualiser autrement les estimations de populations via les deux modèles de calcul.

Il indique les données obtenues suite au suivi par capture-marque-recapture. Chaque couleur est propre à un site. Ensuite, le nombre d'individus distincts capturés est noté selon le sexe et l'âge (femelles [adultes], mâles [adultes], juvéniles [sexe indéterminé]). L'effectif total est également retranscrit. Enfin, les estimations de populations apparaissent sous les appellations « LP » et « CSJ » étant respectivement les modèles mathématiques Lincoln-

Petersen et Cormack-Jolly-Seber.

Dans l'ensemble, le modèle Lincoln-Petersen permet d'obtenir des estimations supérieures à celles calculées à partir du modèle Cormack-Jolly-Seber. Ensuite, il semblerait que les populations corréziennes soient plus importantes que les populations creusoises.

Le faible taux de capture sur les sites creusois peut avoir pour origine le dérangement occasionné par des touristes en mal de nature. Ce sont plusieurs dizaines de personnes par mois qui fréquentent ces sites. Or, d'après la littérature, plus les amphibiens stressent, plus leur taux de corticostérone augmente et plus ils sont susceptibles de désertier le milieu (Hayes, 2005). Ainsi, après avoir constaté la manière dont les sonneurs sont manipulés par les touristes -

Session de terrain	1		2		3		4	
	<i>p</i>	<i>t</i>		<i>p</i>	<i>t</i>		<i>p</i>	<i>t</i>
Les Bouquets	5	0	0	0	2	0	10	20
Les Gardes	42	0	43	14	41	21	20	15
Roche	à sec		33	0	18	0	à sec	
La Ribe	0	0	28	0	34	45	3	50
Virage RD915	0	0	0	0	0	0	2	0

Tableau 2 - Pontes et têtards de sonneur comptabilisés (entre le 28 avril et 23 mai 2014) (*p* : nombre de pontes, *t* : nombre de têtards, en foncé : incertitude sur l'identification des têtards (possibilité que ce soit des têtards d'Alyte accoucheur)).

ajouté à la CMR - : il semble plausible que les amphibiens préfèrent changer de site momentanément.

Bien que les six sites aient tous fait l'objet d'une reproduction en 2014 (avec la présence notable de pontes) les conditions météorologiques ont joué en la défaveur du sonneur. Des mares se sont asséchées et les pontes se sont perdues en quantité (**Tableau 2**).

L'étang du *Bois Coutal* ne figure pas dans le tableau 2. L'objectif du suivi de ce site était davantage la dynamique

de la population que le nombre d'œufs en lui-même ; la reproduction étant fortement avérée (Meunier, 2011 et Devaud, 2012). De plus, les caractéristiques de l'étang (végétation, profondeur) ne permettaient pas d'avoir une vue d'ensemble sur les végétaux immergés et par conséquent de visualiser le plus exhaustivement possible les pontes.

En revanche, une estimation plus fine de la taille de la population peut être opérée pour Vigeois grâce aux travaux de Camille Meunier et Manon Devaud.

Station	Nb d'individus	2011			2012			2014			Bilan
		♂	♀	Juv	♂	♀	Juv	♂	♀	Juv	
VIGEOIS	Session 1	43	25	16	33	22	15	4	14	51	
	Session 2	12	12	3	18	15	19	41	30	32	
	Session 3	-	2	-	21	14	10	15	6	22	
	Femelles		36		59			45			134
	Mâles		54		67			56			172
	Juvéniles		19		39			80			138
	Total		109		165			181			444
Taux de recapture (%)			3		7,3		20,9			2,55	
Taille estimée (CJS)			21		280		327			1006	
Taille estimée (LP)			756		228		355			7466	

Tableau 3. Dynamique de population à Vigeois, selon les modèles Cormack-Jolly-Seber (CJS) et Lincoln-Petersen (LP). GMHL 2014

Le site remarquable de Vigeois compte parmi les plus importantes populations de Sonneur à ventre jaune en Limousin. Après avoir exhaustivement comparé chaque patron ventral de chaque session de capture sur les trois années d'étude (2011, 2012, 2014), 444 sonneurs ont pu être distingués et seulement 11 recaptures ont été effectuées en 2014 (soit 2,55% de la population capturée). Ces chiffres très

encourageants tendent à faire penser que Vigeois est un élément important d'une métapopulation.

Conclusion et perspectives

L'étude menée par le G.M.H.L. en 2014 visant à apporter des compléments d'informations sur l'écologie du Sonneur à ventre jaune poursuit les travaux engagés depuis 2005 sur l'espèce (Jemin, 2005). Un bilan partiel

peut être fait afin de voir si les objectifs de l'étude ont été atteints.

La capture-marque-recapture opérée sur les individus et le suivi de sites ciblés constituaient les principaux volets de cette étude. Il était initialement prévu de suivre une quantité plus importante de sites. L'ouverture d'anciens sites connus ou nouvellement créés devait permettre de souligner la présence du sonneur. Cependant, la météorologie ou l'eutrophisation d'anciens sites connus se sont révélées être des freins afin d'appliquer le protocole de capture (Bénévent-l'Abbaye, Champsanglard). Par ailleurs, la non colonisation des mares



Photo - Amplexus

creusées en bordure du Cher a cassé les espoirs de voir de nouveaux sites de reproduction. Il serait intéressant de comprendre pourquoi les sonneurs ne se sont pas déplacés jusqu'à elles. Est-ce parce que la population est en déclin ? Est-ce parce que des corridors écologiques sont fractionnés ?

Malgré cela, le suivi des autres sites a fourni de nombreux résultats. Leur nombre plus restreint a permis de les suivre plus assidûment.

Il sera intéressant d'effectuer des prospections dans un rayon de 2km autour du plan d'eau du Bois

Coutal afin de mettre en évidence la forte dispersion des individus. Cela demandera des efforts humains plus importants dans la mesure où le site est vaste mais contribuera à faire ressortir les connexions entre différents milieux humides et terrestres.

Une cartographie des corridors écologiques pourra être réalisée sur l'ensemble des stations afin d'évaluer les relations entre ces populations et les populations environnantes ainsi que leurs échanges génétiques.

Merci à Gaëlle Caublot pour la relecture.

Bibliographie

ANONYMOUS. Cormack-Jolly-Seber Models : *Estimating Apparent Survival from Mark-Resight Data & Open-Population Models*. Ch.17 of WNC, especially sections 17.1 & 17.2.

BOYER Simon. 2013. *Suivi de la population de Sonneur à ventre jaune Bombina variegata en forêt domaniale de Verdun*, rapport non publié, 68 p.

DEVAUD Manon. 2012. GMHL. *Déclinaison du Plan National d'Action en faveur du Sonneur à ventre jaune en Limousin*, rapport non publié, 58 p.

FIERS Valérie. RNF 2004. *Guide Pratique des Principales méthodes d'inventaire et de suivi de la biodiversité*, 263 p.

GMHL. *Plan Régional d'Actions 2011 – 2015 en faveur du Sonneur à ventre jaune Bombina variegata – Fiches Actions – Limousin (19-23-87)*, 43 p.

HAYES Tyrone B. 2005. *Histological examination of the effects of corticosterone in larvae of the western toad, Bufo boreas (Anura: Bufonidae), and the oriental fire-bellied toad, Bombina orientalis (Anura: Discoglossidae)*, 3 p.

JEMIN Julien. 2005. GMHL. *Le Sonneur à ventre jaune en Limousin : Aire de répartition et Dynamique des populations*, rapport non publié, 35 p.

MEUNIER Camille. 2011. GMHL. *Déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur du Sonneur à ventre jaune en Limousin*, rapport non publié, 36 p.

SCHMIDT, B.R., and Anholt, B.R. (1999). *Analysis of survival probability of female common toads. Bufo bufo.* Amphibia-Reptilia 20: 97-108.

THIRIET, J & VACHET J.-P. (coord.) 2010. *Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Alsace.* BUFO, Colmar/Strasbourg, 273 p.

VACHER Jean-Pierre. 2013. *Le Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) en Alsace : Statut, Menaces et Plan Régional d'Actions.* CICONIA 37 (1-2), pp 52-62.

PROSPECTION ET SUIVI PARTIEL DE COLONIES DE MOINEAUX FRIQUET EN HAUTE-CORRÈZE

MOSCHETTI Maïly, PIERRAT Noémie, MICHEL Cédric,

FOULQUIER Pierre, MATHIEU Jérôme

■ Introduction :

Dans le cadre de notre formation en BTS Gestion et Protection de la Nature au lycée agricole Henri Queuille de Neuvic, nous avons réalisé un projet tutoré en collaboration avec la SEPOL. Il s'agissait de prospecter les colonies de Moineaux friquets (*Passer Montanus*) en Haute-Corrèze, sur le canton de Neuvic mais aussi de concevoir et de tester un protocole de suivi de celles-ci. L'objectif de cette prospection est d'établir un état des lieux des colonies de Moineaux friquet sur un secteur défini et d'observer la tendance évolutive des populations.

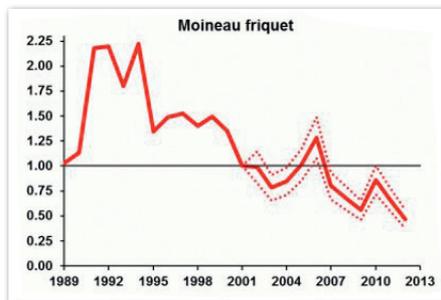


Figure 2 : Evolution des effectifs de Moineau friquet en France

L'espèce est considérée comme étant « quasi-menacée » (NT) sur la Liste rouge nationale des oiseaux nicheurs tandis qu'elle est en danger critique d'extinction (CR) dans notre région selon la Liste rouge du Limousin.

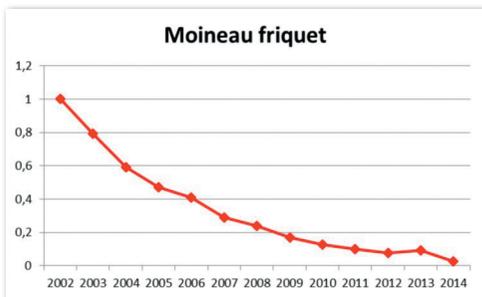


Figure 1 : Evolution des effectifs de Moineau friquet en Limousin

Dans la région Limousin, cette espèce a fortement régressé ces dernières années. Selon les données du STOC EPS en Limousin, elle a subi une chute de ses effectifs d'environ 96 %. Cette chute peut s'expliquer de différentes façons : par un manque de données de la part du STOC EPS, par une modification des pratiques

agricoles ces dernières années (utilisation fréquente de pesticides), remembrements (arrachage des haies, destruction des murets...).

Le Moineau friquet se différencie principalement de son cousin le Moineau domestique par sa virgule noire sur la joue blanche. On le retrouve principalement en territoires ruraux, dans les villages et hameaux bordés de terres agricoles. On le trouve en colonies qui peuvent atteindre un nombre important d'individus. Cette densité dépend du nombre de cavités utilisées pour nicher : en milieu naturel (sans nichoir) on dénombre 3 à 4 couples pour 10ha.

Les nids sont principalement situés dans des cavités mais peuvent se trouver dans des nids de héron, buse, milan... La construction des nids s'effectue entre mars et fin avril. Après cela, la femelle pond entre 5 à 6 œufs dont la durée d'incubation est de 11 à 12

jours. Les petits quittent le nid au bout de 14 à 16 jours. Le Moineau friquet peut réaliser jusqu'à 3 pontes d'avril à mi-août. Nous avons logiquement pris en compte ces critères de dates dans l'élaboration de nos protocoles.

Matériel et méthode :

Zone d'étude :

La SEPOL nous a fourni cinq secteurs de 5km² que nous avons choisi de subdiviser en quatre zones de 2,5km² chacun et totalisant une vingtaine de parcours à prospecter en voiture et à pieds. Cela a facilité la prospection, la saisie des données et la cartographie. Le protocole n'est pas standardisé car chaque zone de prospection ne possède pas la même surface de milieux favorables au Moineau friquet. Par conséquent, la distance de chaque parcours peut varier ainsi que la durée. La zone d'étude se trouve principalement en territoire agricole. On y retrouve de petites exploitations



Moineau friquet mâle - Photo : P. Foulquier

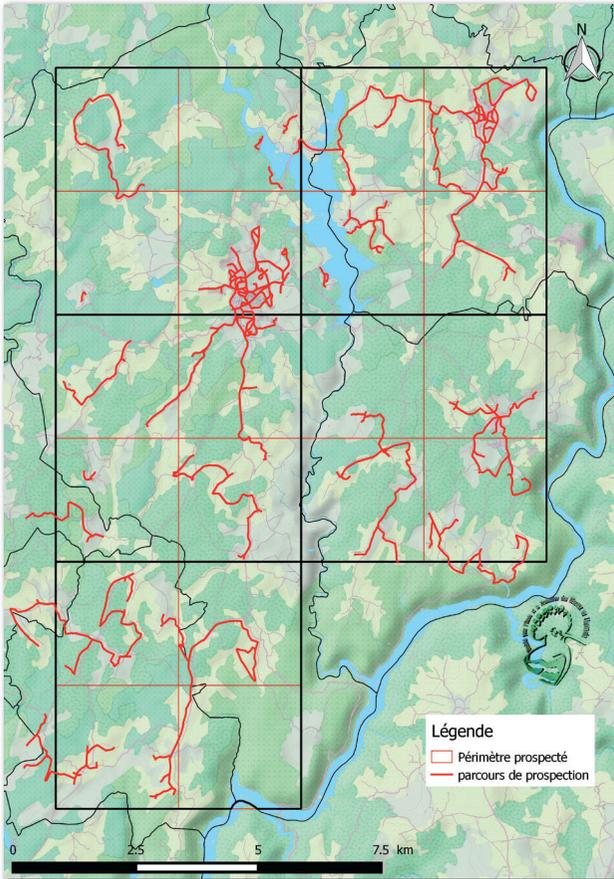


Figure 3 : Zone d'étude

d'éleveurs bovins à viande mais aussi des exploitations laitières (zone d'appellation d'origine contrôlée (AOP) pour le fromage « Cantal »).

L'accès aux données antérieures d'observations de Moineaux friquets nous a été possible en consultant la base de données mais on regrettera le nombre réduit d'observations de cette espèce.

Prospection :

Ce protocole a pour objectif d'établir un « point 0 » des populations de Moineau friquet proche de Neuvic afin de suivre leur évolution au cours des années suivantes. Au vu des contraintes de temps et la surface à prospecter, nous n'avons pu réaliser qu'un seul passage. Il consiste à circuler sur les chemins et routes de la zone retenue et englobant le maximum de milieux propices à l'espèce. La prospection au sein des hameaux se fait à pied et en véhicule à vitesse lente sur les routes et chemins. Les parcours ont été réalisés le matin de préférence le plus tôt possible, au lever

du soleil et se sont terminés à 14h maximum. Les prospections ont été réalisées de mi-mars à mi-avril.

Résultats :

Au cours de cette prospection, nous avons identifié sur la commune de Neuvic deux colonies de quatre individus chacune, 2 colonies sur la commune de Ligniac : au lieu-dit « Chaux » (trois individus) et au lieu-dit « Theil » (six individus). Et une colonie sur la commune de Sérandon au lieu-

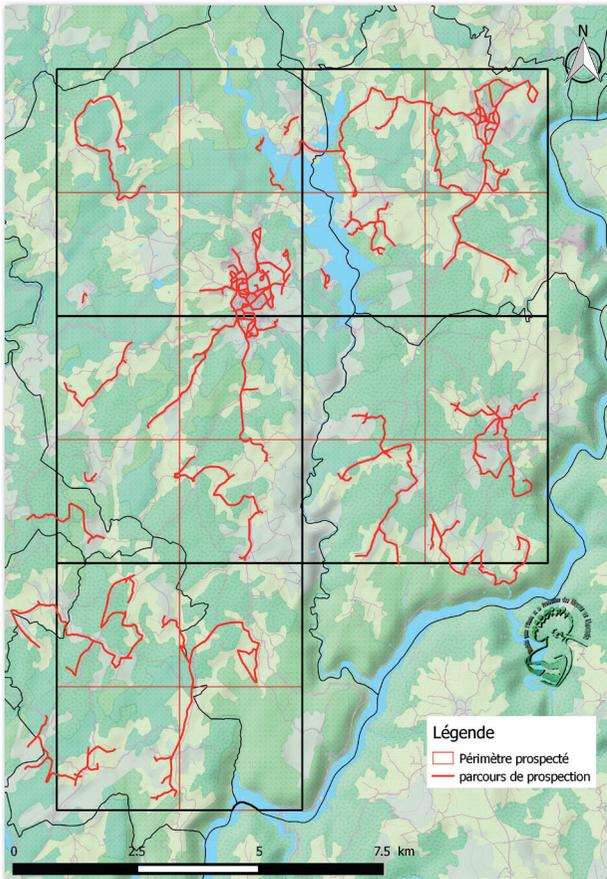


Figure 4 : Observations de Moineaux friquet lors des prospections

dit « Douniol » avec quatre individus. Ensuite, nous avons observé deux individus isolés sur la commune de Latronche et un isolé sur la commune de Neuvic. Les données récoltées ont été cartographiées à l'aide du logiciel de cartographie QGIS.

Suivi :

Le but du suivi est de dénombrer les couples nicheurs, suivre leur reproduction dans la limite des périodes du projet tutoré, et ainsi observer année après année la dynamique de cette population et sa viabilité. Pour réaliser cela nous avons mis en place un

protocole de suivi. Ce dernier est standardisé, avec un temps limité de 30 minutes par cavité durant lequel on remplit une fiche de terrain (lieu-dit, nombre d'individu, support de nid, comportement...) Limité par le temps, nous n'avons pu effectuer qu'un seul passage. Ce premier passage consistait à déterminer le nombre final d'individus présents sur la zone à partir du mois d'avril, ainsi que les cavités où se situent les nids. Enfin, pour chaque site abritant une colonie, une cartographie détaillée des habitats environnants a été réalisée dans un rayon de 150 mètres.

Résultats :

Lors du suivi nous avons contacté dans la colonie 1 (Neuvic) : quatre individus avec deux cavités dans un vieux mur. La 2ème colonie de Neuvic possède deux couples occupant deux cavités avec les nids en construction. La troisième colonie de Chau (Liginiac) compte 24 individus et 10 cavités localisées. La 4ème colonie du Theil (Liginiac) totalise six individus et une cavité sur un vieux bâtiment. La colonie 5 (Latronche) : deux individus trouvés dans une zone ciblée, potentiellement nicheurs mais sans cavité trouvée. Le nombre total d'oiseaux est de 15 couples nicheurs probables.

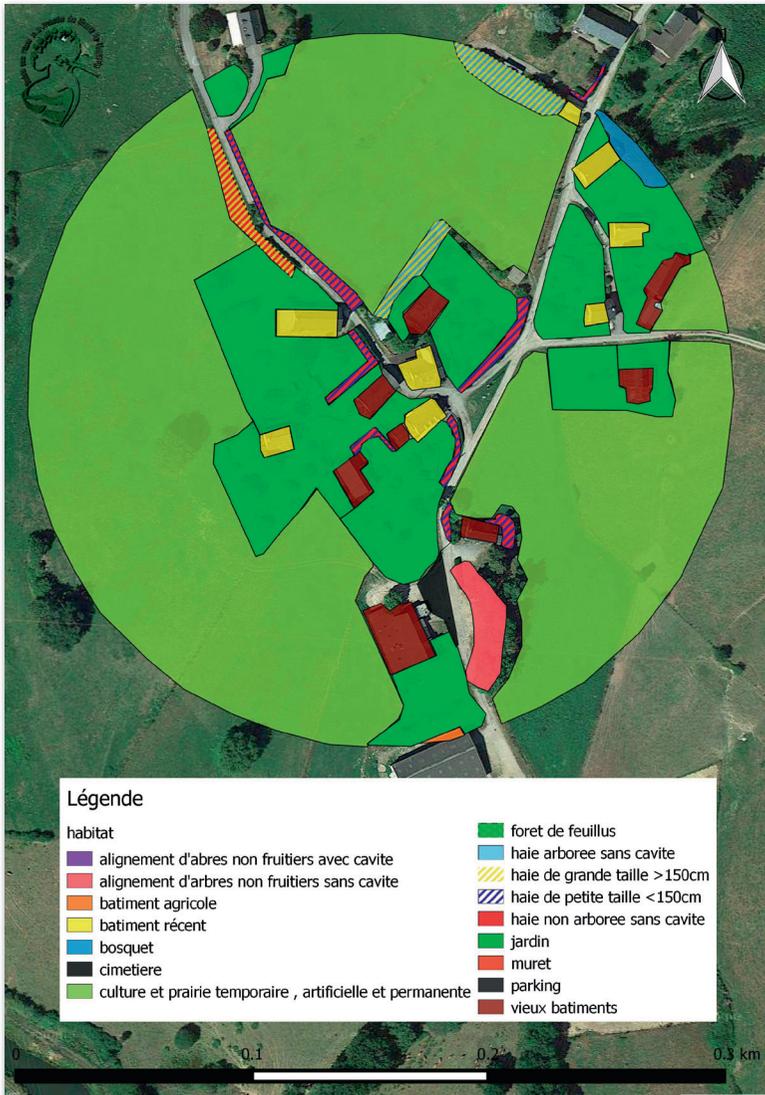


Figure 5 : Cartographie des habitats à 150m de la colonie de Chaux (Liginiac 19)

Sur cette cartographie nous pouvons observer l'ensemble des habitats présents dans un rayon de 150 mètres autour de la colonie de « Chaux » (Liginiac). Grâce à cette cartographie, nous avons pu faire le lien entre les

habitats et la présence de l'espèce. Ainsi le Moineau friquet fréquente principalement des milieux ruraux, abritant des prairies, des jardins et de vieux bâtiments servant de support de nidification.

Discussion :

Cette prospection nous a donc permis de faire un état des lieux du nombre de colonies de Moineaux friquets sur les alentours de Neuvic. Ainsi, les habitats les plus fréquentés par les oiseaux nicheurs sont les vieux murs (isolés ou faisant partie d'un bâtiment ancien) dans des hameaux ruraux avec disponibilité alimentaire provenant

des milieux agricoles proches. Notons qu'aucun arbre isolé disposant de cavité n'a été choisi par les Moineaux friquets pour nicher.

Un suivi des colonies sera mis en place dès l'année prochaine pour dénombrer les couples nicheurs, et suivre leur reproduction. Ce suivi sera réalisé par des bénévoles en partenariat avec la SEPOL.

Remerciements

Nous remercions ANDRE Mathieu pour nous avoir permis de réaliser ce projet et ses conseils lors des différentes phases de la réalisation. Merci à JORLAND Véronique pour ses conseils et corrections lors de la rédaction des protocoles. Merci aux bénévoles pour la réalisation du suivi.

Bibliographie

Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Échantillonnage Ponctuel Simple STOC EPS « REGION ». Rapport 2014 de la SEPOL.

Inventaire National du Patrimoine Naturel [en ligne]. Muséum d'Histoires Naturelles (page consultée le 17 février 2015). Disponibilité et accès : <http://www.inpn.mnhn.fr>

Muséum d'Histoires Naturelles et Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire. Moineau friquet, *Passer montanus* (Linné, 1758) [document électronique PDF]. Cahiers d'Habitat « Oiseaux » (document consulté le 17 février 2015). Disponibilité et accès : <http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Moineau-friquet.pdf>

WNat. *WNat* [en ligne] 1985, mise à jour en 2015 [consulté le 17 février 2015]. Disponibilité et accès : http://www.wnat.fr/index_wnat_open.php

Jacques Nicolin. *L'oiseau libre* [en ligne], 2000, mise à jour en 2012 [page consultée le 17 février 2015]. Moineau friquet. Disponibilité et accès : <http://www.oiseau-libre.net/Oiseaux/Especes/Moineau-friquet.html>

SEPOL. *Atlas des oiseaux nicheurs du Limousin*, Collection Parthenope, 2014

Lars Svensson, Peter J. Grant, Dan Zetterstöm, Killian Mullarney, Jean-Louis Parmentier (Traduction), Guilhem Lesaffre (Adaptation et supervision scientifique). *Le Guide Ornitho*, Delachaux et Niestlé, réédité en 2014, page 373, Les guides naturalistes

Paul Géroutet. *Les passereaux d'Europe*. Tome 2 De la Bouscarle aux Bruants, Delachaux et Niestlé, réédité en 2010, page 260.

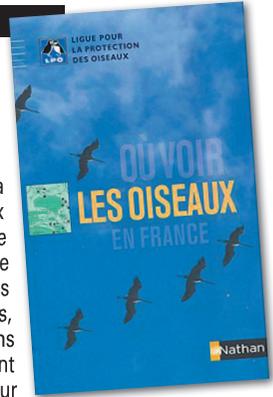
Anthony VIRONDEAU

OÙ VOIR LES OISEAUX EN FRANCE.

Collectif, LPO, 2004. Éditions Nathan, 398 p.

Voilà un livre qui date un peu plus que les ouvrages précédemment analysés, mais dont l'existence doit être soulignée, en particulier pour les plus jeunes d'entre nous. Il traite une sélection des meilleures destinations ornithologiques de France, déclinées par régions. Certes, les huit pages consacrées au Limousin mériteraient d'être étoffées. Mais bien d'autres régions sont mieux couvertes, faisant de ce livre une véritable mine d'informations. L'ornithologue limousin y trouvera des indications généralement encore d'actualités pour découvrir des secteurs proches de la région mais ô combien différents : étangs de la Brenne (Indre), marais de la façade atlantique en Charente-Maritime ou encore monts d'Auvergne... Les plus aventureux y chercheront des informations pour se rendre dans des contrées plus lointaines et parfois mythiques : Ouessant, réserve des Sept-Iles (Côtes d'Armor), lac du Der (Champagne-Ardenne), Camargue,

Corse, Alpes... Cela ne remplacera pas les bons vieux « tuyaux » de votre ami qui vadrouille dans les Pyrénées depuis plus de 30 ans, mais les informations présentées forment une base solide pour découvrir quelques-uns des plus beaux coins de nature en France, et observer la plupart des oiseaux emblématiques. Au total, 337 sites sont présentés sous forme de textes et de cartes, agrémentés d'illustrations. Les textes se composent d'une introduction, de listes d'espèces remarquables par saison, puis de conseils sur les itinéraires et les points d'observation (renvoyant aux cartes). Alors à vos jumelles, et profitez-en bien !



IDENTIFIER LES OISEAUX D'EUROPE PAR LEUR ASPECT, LEUR COMPORTEMENT ET LEUR HABITAT.

Dominique COUZENS, 2012. Éditions Artémis, 255 p.

Encore un guide d'identification ! Certes. Alors allons directement au point qui le démarque des autres guides : le plaisir que l'on éprouve à parcourir les pages, à laisser son esprit divaguer au fil des illustrations, tout en pensant aux prochaines sorties sur le terrain, bloqué à la maison pour diverses bonnes raisons... Sans réelle partie consacrée au texte (seulement une introduction), ce livre est entièrement constitué de dessins représentant les différentes espèces d'oiseaux présentes en Europe, dans leurs habitats et dans des attitudes caractéristiques. Les points que cherche à illustrer l'auteur, complémentaires des guides de terrain classiques, se rapportent justement à l'habitat, au comportement, à l'attitude ou encore à la silhouette des espèces. Ils sont soulignés par de nombreuses légendes. Le traitement dans l'ordre taxonomique permet des comparaisons entre espèces proches.

Toutes ces informations, souvent plus condensées dans les guides d'identification classiques, participent pleinement à la « culture ornithologique » que se constitue l'observateur de terrain. Si vous aimez les livres, et que vous aimez les parcourir sans forcément avoir de but précis, vous devriez apprécier celui-là. Seuls bémols, la page 55 apparaît deux fois (en page 55 et en page 63 : erreur de mise en page), et les légendes contiennent des approximations : positionnements parfois mauvais, goéland à ailes blanches appelé goéland leucoptère dans les pages suivantes...

